



LA REVUE DE TERREBONNE

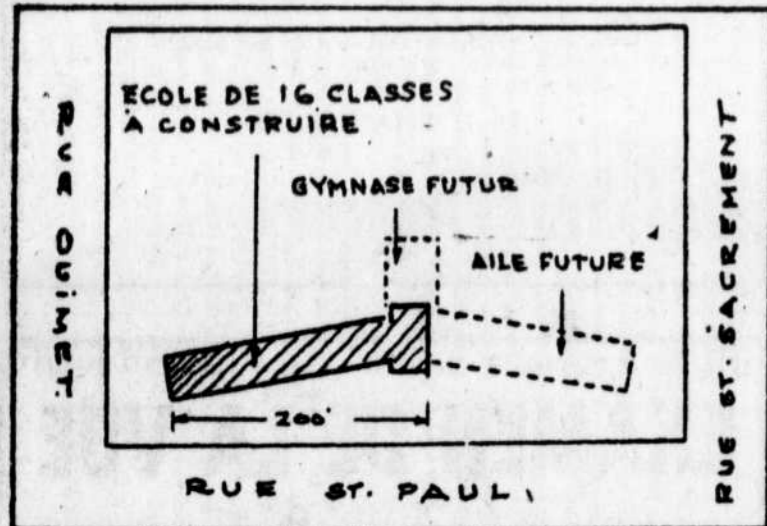
DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE TERREBONNE ET DU DISTRICT — PUBLIÉ LE TROISIÈME JEUDI DU MOIS

2ème ANNEE — No 10

TERREBONNE, JEUDI LE 16 FEVRIER 1961

Directeur: AIME DESPATIE

Le site de la nouvelle école "Curé-Théberge"



La Commission Scolaire a rendu public à son assemblée du 7 février l'esquisse préliminaire de la future école qui sera construite rue St-Paul, entre les rues St-Sacrement et Oumet. On verra sur le dessin ci-dessus l'aile de 200 pieds, à gauche dans la partie ombrée. La Commission a prévu dans les plans qu'une aile future à droite pourra être construite ainsi qu'un gymnase à l'arrière. La partie centrale au centre du dessin sera située à 50 pieds de la rue St-Paul.

Les plans prévoient 6 classes de 23 pieds par 30 pieds au rez-de-chaussée, une salle de récréation de 33 pieds par 105 pieds qui pourra être transformée facilement plus tard en 4 autres classes. Dans la partie centrale, les toilettes, le dépôt des classiques, le hall et des bureaux pour l'administration scolaire.

NOTRE SUGGESTION POUR LE NOM DE LA FUTURE ECOLE

Ce n'est nullement notre intention d'imposer à la Commission Scolaire un nom plutôt qu'un autre mais il nous a semblé que le nom du

CURE THEBERGE,

l'apôtre de l'éducation à Terrebonne serait approprié. Nous sommes déjà au bout de notre rouleau avec le nom des communautés qui enseignent ici depuis 75 ans et nous croyons qu'il est temps qu'on honore celui qui, dès 1846 s'intéressa à la question de l'éducation chez nous. C'est lui qui en 1847, "à l'issue de la grand'messe du 14 mars, demanda aux citoyens de contribuer à la fondation du Collège Masson". La mission du journal étant d'éclairer et celle du journaliste de mettre de l'avant les idées, il nous est extrêmement agréable de suggérer que la nouvelle école porte le nom de "ECOLE CURE-THEBERGE".

Au premier plancher, 10 classes, ur, réfectoire de 32 pieds par 40 pieds, une cuisinette, une bibliothèque et la salle des professeurs.

L'école sera en brique, la structure en béton armé, les murs de bloc de béton, terra-cotta et enduits; le toit sera en goudron et gravelle; les fenêtres en acier ou aluminium; les planchers en terrazzo, tuile céramique et tuile vinyl-amiante; la menuiserie intérieure en frêne; le chauffage à eau chaude.

Les plans de l'architecte, M. Jacques-Yves Langlois, prévoient un espace amplement suffisant dans la cour actuelle de l'école St-Louis située au sud pour l'agrandissement projeté et pour se conformer aux normes du Département de l'Instruction Publique.

Il a été proposé par le commissaire Achille Lachapelle que la Commission accepte les esquisses de M. Langlois et que les membres de la C.S. accompagnés de l'architecte aillent à Québec afin de faire approuver les plans préliminaires.

Nouvelle formule à la Ville

Les membres du conseil municipal ont approuvé récemment un projet de formule à l'usage de l'inspecteur municipal. Il s'agit d'un rapport quotidien de la distribution des heures travaillées par chaque employé de la municipalité. La répartition comprend la construction des chemins et trottoirs, l'entretien des mêmes postes, les parcs, les sources d'eau, et tous autres travaux qui peuvent être entrepris par la ville.

Avec cette formule, le conseil sait exactement chaque jour combien d'heures ont été consacrées à tel poste en particulier et le travail de nos édiles de même que celui du bureau, en est simplifié.

La Chambre présente un rapport

Trois membres de la Chambre de Commerce ont présenté au conseil municipal à une séance de comité, lundi le 6 février, un premier rapport sur les permis municipaux des marchands et hommes d'affaires de la ville. MM. Léopold Guay, René Sanscartier et Raymond Rouleau qui font partie du comité de la Chambre, ont recueilli des renseignements dans diverses municipalités dont Ste-Thérèse et St-Jérôme avant de présenter ce rapport à nos édiles.

Assemblée libérale

Il n'y aura assemblée des libéraux de la ville de Terrebonne pour le choix d'un nouveau bureau d'administration qu'en avril prochain. Les directives émanant de la Fédération Libérale du Québec.

Délégué de la C.S.



Me. LEOPOLD GRAVEL, n.p., président de la Commission Scolaire, a été choisi par ses collègues comme représentant au banquet à \$100, organisé par la Fédération des Commissions Scolaires de la Province de Québec qui aura lieu au Reine-Elizabeth ce soir, 16 février. M. René Lévesque, ministre des Travaux Publics, sera le conférencier invité. Ce banquet est organisé dans le but d'aider le secrétariat permanent de la Fédération à Québec. Tous les commissaires ont accepté cette invitation et ont délégué leur président. La Fédération défend le point de vue des C.S. et se dépense pour résoudre plusieurs problèmes difficiles auprès du Département de l'Instruction Publique. La proposition a été faite par le commissaire Alexandre Lavigne. Un tirage au sort sera fait au cours de cette soirée et le prix est de \$1,000. Si, par chance, notre président gagnait ce prix convoité, il est entendu qu'il sera remis à la Commission Scolaire.

Le referendum "Fina" rejeté

Par une majorité en nombre de 51, le referendum présenté par le conseil aux électeurs-propriétaires dans l'affaire de la Fina Furniture, a été rejeté. Deux cents contribuables ont voté en faveur et 251 contre le projet. Il y avait 959 noms sur les listes de votation, représentant une valeur totale de \$6,091,800. La majorité en valeur contre le projet de la Fina a été de \$65,100. Les électeurs représentant \$2,787,100, en valeur ont voté pour le projet alors que \$2,852,200 votaient contre le projet. Sur un total possible de 959 propriétaires, seulement 536 ont voté. Treize bulletins ont été rejetés. C'est dire que 55.8% des électeurs ont voté.

Les autorités de la Fina Furniture, dont le propriétaire est M. Guy Chartrand, avaient demandé à la ville de Terrebonne de se porter garante d'un prêt de \$25,000 consenti par Les Laurentiennes, compagnie d'assurance sur la vie, moyennant un remboursement mensuel de \$210.00 par mois durant 15 années. Le début de ces transactions remonte à au moins un an et demi alors que M. Chartrand demanda un prêt à la ville en vertu des pouvoirs que lui confère la charte. On sait que le fonds industriel de Terrebonne est de l'ordre de plus de \$100,000, et peut être consacré à de telles entreprises. Ce n'est qu'en septembre dernier que le conseil vota pour la tenue d'une consultation populaire. Au moins vingt contribuables se présentèrent et demandèrent la tenue d'un referendum.

Les journées de votation avaient lieu les vendredi et samedi 3 et 4 février, de 9 à 7, à l'hôtel de ville. M. Ozias Vézina, secrétaire-trésorier, assisté de M. Jean-Jacques Lauzon, présidait la tenue du referendum. Le dernier soir de la votation, il semblait que M. Chartrand avait rallié la majorité en valeur, tout en perdant par le nombre, mais un relevé fait lundi le 6 février, a donné un tout autre résultat. On sait que d'après la loi qui régit ces referendums, il faut la majorité en valeur et en nombre.

LA PAROISSE DEMANDERA DES RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE L'ILE-AUX-VACHES

A la dernière séance publique du conseil de la paroisse, le conseiller Jean Rivet a proposé au maire, M. Alexandre Lachapelle, de demander à l'inspecteur municipal de lui fournir les renseignements nécessaires au sujet d'un retour possible des terrains de l'île-aux-Vaches à la juridiction de la paroisse.

Le conseil de Ville St-François avait déjà obtenu par un bill privé de la Législature, la permission d'annexer ces terrains qui de tout

temps ont appartenu à la paroisse de Terrebonne. On rencontre ce nom dans les documents qui datent du régime français au Canada. Des pressions avaient été faites dans le temps par Ville St-François pour annexer ce territoire et il semble que les résidents de cette partie seraient heureux de revenir à Terrebonne.

S. H. le maire Alexandre Lachapelle a demandé un avocat afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires.

Convention collective des policiers de notre ville

Le silence est de rigueur dans les cercles municipaux en ce qui concerne le projet de convention collective qui a été présenté à nos édiles en novembre dernier par la Fraternité des policiers de Terrebonne. A titre de journaliste, le directeur de "La Revue de Terrebonne" a essayé d'obtenir un exemplaire de ce document mais comme les pourparlers sont dans le statu quo depuis quelques mois, il nous a été impossible de sortir ce papier important.

Notre seul but dans cette affaire est de renseigner le public payeur de taxes, nous aurions aimé montrer aux contribuables les demandes de nos policiers. De toute manière, nous avons pu obtenir les renseignements suivants.

La Fraternité est reconnue depuis le 18 octobre 1960 par la Commission des Relations Ouvrières du Québec. La Fraternité locale est complètement indépendante de tout syndicat ou groupe. En novembre dernier, nos policiers ont présenté un projet de convention collective au conseil et une rencontre devait être menée le 21 du même mois afin de discuter du projet. Cette réunion

n'a pas eu lieu. Le conseil a répondu à la Fraternité qu'il étudiait les clauses du contrat à intervenir et qu'une entrevue aurait lieu en janvier.

MM. les policiers ont fait appel à Me René Beaudry, leur conseiller qui a transmis la demande à la C.R.O. à Québec. La ville a reçu un avis par la suite, et une entrevue eut lieu le 30 janvier. La discussion se termina en queue de poisson, le conseil se demandant si la Fraternité avait une existence légale et discutant de la validité du certificat de reconnaissance.

Depuis, les seuls échos qui nous sont parvenus ont été faits à la table du conseil le 7 février alors qu'on a tenté d'amener cette question litigieuse devant les édiles. L'affaire, encore une fois, a débouté dans une impasse.

Réfection des rues Chapleau et St-Louis

Les électeurs-propriétaires de Terrebonne se souviendront sans doute que notre député à Québec, l'hon. Lionel Berrand a demandé leur conseil municipal de préparer assez à l'avance pour les futures réfections de routes provinciales qui traversent leurs villes et villages. A cet effet, il serait sans doute nécessaire que Terrebonne s'occupe dès maintenant des routes 18 et 29 qui passent par ici.

On sait que la rue St-Louis, a été refaite (?) il y a quelques années en y ajoutant des cailloux gros comme ça et que les propriétaires arrivent front sur cette artère embourbée, ont juré tout un été contre la poussière qui s'en dégageait. Nous espérons qu'il n'en sera pas de même si jamais le gouvernement provincial actuel songeait à refaire cette rue.

La rue Chapleau, à partir du

point jusqu'à la rue St-Louis, est dans un état lamentable et dès ce printemps, les automobilistes se feront acrobates et devront avoir leur diplôme de bonne conduite pour y circuler. Il en est de même pour la rue Masson, à partir de la Caisse Populaire jusqu'à la rue Théberge.

Dans une circulaire électorale distribuée en juin 1960, il était promis une "réfection complète EN ASPHALTE des rues Chapleau et St-Louis". Nous espérons que les conseils municipaux se demandera par lettre à notre député si le gouvernement songera à nous dès cet été. C'est d'ailleurs ce que M. Bertrand a demandé depuis quelque temps: que les conseils lui envoient leurs demandes.

A nous de ne pas manquer cette occasion d'avoir des rues bien asphaltées.

Réferendum pour 3 règlements, 10 et 11 mars

Les électeurs-propriétaires seront appelés à voter les 10 et 11 mars prochains, de 9 à 8, à la salle municipale pour ou contre les règlements 576, 577 et 578 relevant à l'achat par la ville d'un terrain et à la construction d'un garage municipal en même temps qu'un emprunt de \$50,000; b) un balai mécanique et un emprunt de \$12,000; c) d'un tracteur-chargeur et à un emprunt de \$14,000; soit un grand total de \$76,000.

Les électeurs étaient invités, lundi 13 février à se présenter s'ils désiraient la tenue d'un referendum sur ces questions. Selon l'information reçue de l'hôtel de ville, 43, 45 et 41 personnes ont signé pour qu'un tel referendum soit tenu.

Maire suppléant



M. PHILIDOR DESPRES, échevin du quartier St-Joseph a été appelé comme maire-suppléant pour les prochains trois mois sur une proposition des échevins Boisvert et Oumet, à la dernière assemblée du conseil.

Permis approuvés

Le conseil a accepté l'émission de permis de construction pour une certaine période tel que présenté par l'inspecteur municipal des bâtiments, M. Louis Asselin à la séance du 7 février. Toutefois, le permis à Ste-Thérèse Lumber a été temporairement suspendu à cause d'irrégularités dans la construction même. Le conseil verra à modifier ceci pour permettre à cette compagnie de construire.

L'affaire Biltrite

Les procureurs Thinet Fille ont demandé au conseil un chèque au montant de \$332.50 couvrant les frais de l'enquête préliminaire dans l'affaire de la grève à la Biltrite. M. le maire a demandé qu'on réponde à ces messieurs que la ville a déposé \$1000 comme garantie dans cette affaire.

Demande pour le Carnaval

Le Centre de Loisirs organise le carnaval et demande au conseil sa collaboration pour diverses manifestations. Il a été question de courses sur la rivière mais le conseil consultera d'abord ses agents d'assurances en ce qui concerne la responsabilité de la ville dans cette affaire. Si les organisateurs prennent leurs responsabilités, la ville n'a pas objection à collaborer avec le Centre. Il en sera de même pour les glissades demandées dans la rue Laurier (non accepté) mais qui devraient avoir lieu, selon M. le maire dans la côte de la rue Gagnon.

Industrie de portes

M. Roland Lachapelle, fils de M. et Mme Achille Lachapelle, a commencé à produire des portes plaquées à sa nouvelle usine située près de la 1ère avenue dans l'est de la ville. Le nom de cette entreprise est: Terrebonne Platewood Door Engr. D'après les renseignements que nous obtenons, M. Lachapelle fabrique à cet endroit environ 300 portes par semaine.

Lecture du Bilan de la Ville, lundi le 20

Le Conseil se réunira en assemblée spéciale lundi prochain pour entendre la lecture du bilan financier pour l'année finissant le 31 décembre 1960, par le vérificateur de la ville, M. Jean-Marie Duhamel. Le public est cordialement invité.

Contrat pour le pont de Pincourt

Le contrat pour la construction du nouveau pont de Pincourt qui enjambrera la petite rivière Sainte-Marie à la place du vieux pont David, a été accordé à la compagnie E. & R. Parent de Joliette pour la somme de \$59,954.40. Les travaux débuteront dès cet hiver et doivent être terminés le 1er août prochain.

Nous avons reproduit dans notre édition de janvier les noms des autres soumissionnaires ainsi que le montant de leurs estimés qui s'échelonnaient entre \$70,000 et \$110,000, pour travaux exécutés en hiver ou en été.

Le nouveau pont aura 255 pieds de longueur et 36 pieds 6 pouces de largeur. La chaussée même aura 30 pieds de largeur et deux trottoirs de 3 pieds seront à l'usage des piétons. Des pilotes en fer (H. Beam) de 12" carré et de 40 pieds de longueur formeront les assises de ce pont.

Les approches mêmes du pont n'ont pas été accordées dans ce contrat. Le tracé de la route actuelle à partir de chez M. Anatole Lauzon sera respecté mais les nombreux détours à cet endroit seront redressés pour la commodité des automobilistes.

Terrebonne soustraite à la Régie des Loyers

M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, a annoncé à l'Assemblée législative d'importantes décisions prises par le gouvernement au sujet de la Régie des Loyers.

Depuis mardi dernier, 14 février, la ville de Terrebonne ne sera plus soumise à la régulation des loyers "gelés" depuis l'entrée en vigueur de la loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires qui pourront être révisés au bon gré du propriétaire. Il se peut que certaines circonstances, ces loyers aient été augmentés de gré à gré entre propriétaires et locataires. D'autre part, à compter de maintenant, un propriétaire peut charger le loyer de son choix.

Trente-quatre demandes semblables à celle de notre ville ont été acceptées par l'Assemblée législative alors que d'autres ont été refusées. Ce nouveau décret fait suite à une demande du secrétaire de la province en septembre 1960.

AU BALCON DE L'HOTEL DE VILLE

Au Conseil Municipal

Assemblée du 1er février 1961

DIFFICULTES TEMPORAIRES

Nos édiles ont haussé les sourcils à la lecture d'une quantité imprévue de factures à payer et à cause des revenus restreints des mois d'hiver ont été forcés d'approuver un emprunt temporaire de \$75,000. La demande en sera faite au Ministère des Affaires Municipales sur proposition Lucien Lachapelle - Léopold Bélie. S. H. le maire Léon Martel a noté qu'environ \$55,000 sont dus par les contribuables en taxes de toutes sortes. D'autre part, il faut noter que la ville a dû payer des salaires additionnels en travaux de chômage durant les derniers deux mois et que ceux-ci se totalisent à près de \$18,000.

Le maire a ajouté que la ville avait un solde au débit en janvier et que dès ce mois-ci il faudra au conseil équilibrer la finance en prenant les grands moyens.

L'échevin Antonio Daunais a fait remarquer que le conseil avait entrepris des travaux importants l'été dernier et que les trottoirs sont faits presque partout dans la ville. Il en est de même pour l'asphalte. Il faut aussi noter que les revenus sont moins élevés durant l'hiver. On a parlé comme à l'accoutumée des revenus du pont municipal et on peut se demander où le conseil prendra les deniers en remplacement lorsque cette importante source de dollars sera tarie.

FACTURE A PAYER PAR L'INGENIEUR

C'est l'ingénieur municipal, M. Alfred Trottier qui verra à payer la facture des frais et honoraires de cour et d'avocat dans l'affaire des frères Bernard et Paul Gagnon contre la ville au sujet de leur évaluation. On sait que les évaluateurs auraient dû évaluer suivant la loi les 100 arpents de terre de ces contribuables. L'évaluation de \$5,500 a été approuvée par les échevins sur une proposition Jean-Louis Boisvert-Léopold Bélie, mais la facture au montant de \$54.05 sera envoyée à M. Trottier.

LES PERMIS DE TAXI

A la suite de deux demandes pour permis de taxi par MM. Roland Larivière et Yvan Boisvert, l'échevin Lucien Lachapelle a demandé si un article du règlement municipal interdisait le taxi à temps partiel à Terrebonne. L'échevin Roger Oumet a demandé que le chef de police soit autorisé à aller chercher chez deux personnes ayant ce permis et qui ne le font qu'à temps partiel, les dits permis pour que d'autres personnes faisant la demande aient l'octroi. M. Oumet a fait également l'avis de motion nécessaire pour qu'à une séance ultérieure un article serait ajouté au règlement défendant l'exercice du taxi à temps partiel ou le non-exercice durant un mois.

ENCORE LE DEPOTOIR

Le conseil de Mascouche n'approuve pas l'attitude de la ville au sujet du dépotoir et plus particulièrement en ce qui concerne le dépôt des ordures par les industriels. Dans le texte de la demande de Terrebonne, une phrase ambiguë avait été insérée: (...) tous les camions de la ville de Terrebonne". Il était entendu qu'il s'agissait des camions appartenant à la municipalité et non pas ceux des manufactures, sauf des industriels. Or il adient qu'à part quelques manufactures, les autres (Moody, Home Shoe) ne pourront pas aller déposer leurs déchets à Mascouche. D'ailleurs, Matthew Moray & Sons, par l'entremise de M. Marcel Bedard, a trouvé étrange que cette compagnie soit mise de côté. Une entrevue sera menée avec le conseil de Mascouche afin de régler cette question à l'amiable.

(Suite à la page 2)

Conseil de la Paroisse

ASSEMBLEE DU 6 FEVRIER

L'assemblée régulière du mois était sous la présidence du nouveau maire, M. J. Alfred Lachapelle. Les conseillers, MM. Armand Lauzon, C. E. Sicard, Jean-Pierre Meunier, Antoine Prévost, Louis-Gilles Oumet et Jean Rivet étaient présents. Me Jacques Joubert, N.P., agissait comme secrétaire-trésorier.

LES FACTURES

Le total pour l'entretien des chemins d'hiver suivant une facture produite est de \$2,741.25. La cité de Ste-Thérèse demande \$350.00 pour service des pompiers lors de l'incendie du 16 janvier. La facture de M. Gagnon, inspecteur municipal, est mise de côté et ce monsieur verra à rencontrer le conseil afin d'expliquer certaines entrées. Une facture au montant de \$300 de J. M. D. Cyr, entrepreneurs de pompes funèbres à l'occasion du décès d'un indigent sera envoyée au service du Bien-Etre Social de St-Jérôme. M. Léon (Suite à la page 2)

GLISSEZ, MORTELS...

... Pas un journaliste n'est à l'abri des coquilles invraisemblables et même loufoques qu'on retrouve dans tous les journaux du monde. Le nôtre n'échappe pas à cette règle et nous y avons vu, par exemple: "Il fait honneur à son quartier et à sa fille (au lieu de ville)". Ou encore: "Le bell de Terrebonne" (au lieu de bill). A suivre.

... Le centenaire de la Confédération canadienne ne sera célébré qu'en 1967 mais déjà un comité spécial ayant bureaux au 180 rue Bay, à Ottawa, est à l'oeuvre. La coopération de toutes les municipalités est demandée et une agence spéciale a été formée qui collaborera avec les villes qui veulent participer à ce centenaire. Pourquoi pas Terrebonne?

... Nous lisons dans La Gazette Officielle une liste imposante de lots et propriétés qui seront vendus dans la Paroisse de Terrebonne si les arriérages de taxes ne sont pas acquittés avant jeudi le 9 mars prochain, par le conseil de comté, ou Palais de justice de St-Jérôme. Environ 80 personnes doivent au conseil de la paroisse ainsi qu'à la Commission scolaire des arriérages depuis plusieurs années.

A peu près tout le monde parle d'une loterie provinciale. La plupart des gens seraient prêts à acheter au moins un billet à \$5 s'il le fallait dans l'espoir de gagner un demi-million mais lorsqu'il s'agit par exemple de verser \$5 en taxe directe à l'Etat pour l'assurance-hospitalisation on jette les hauts cris. Et pourtant on a plus de chance d'être élu député hospitalier durant une année que de gagner le gros lot.

... L'Assemblée du conseil municipal du 1er février s'est terminée à 1.45 a.m., le 2 février. Les débats de justice de chacun pour trois règlements différents, il y avait bien d'autres arguments pas toujours dans la bonne note, une correspondance volumineuse et une liste de factures à ne plus finir, ce qui a forcé les contribuables à venir très tard. A cette assemblée il y avait au moins 75 personnes.

1961 aura été une année sans élections à Terrebonne. Événement rarissime que de passer un tel laps de temps sans élections. Ce fut un avantage d'une certaine manière car la température était très froide cette journée-là. Les cabaleurs et supporters n'auraient certainement pas trouvé cela drôle de se promener par un froid de 15 sous zéro.

On peut être à peu près certain que la moitié des propriétaires ne savaient même pas qu'il y avait referendum au début du mois. Seulement 55% des électeurs ont pris la peine de se déranger. Il est vrai que ça n'avait pas l'importance d'un vote à la mairie ou à l'échevinage. C'était moins spectaculaire et dans ces conditions le peuple se dérange rarement. Preuve évidente qu'une période électorale attire les gens vers les polls surtout à cause de l'activité dévorante des organisateurs. Enlever les organisateurs d'élections (ce que plusieurs parmi nous préféreraient) et vous n'avez qu'un embryon de voteurs aux bureaux de votation. Après cela, allez donc parler contre les cabaleurs et organisateurs... qui sortent les gens de leur carapace et leur jemenfoutisme.

M. le maire Martel a été réélu président de la U.H.H.A. à une assemblée récemment à Montréal.

Aucune nouvelle depuis octobre 1959 sur les projets des RR PP du Saint-Sacrement qui avaient l'intention de construire dans les jardins de feu M. R. B. Masson. L'homologation d'une rue à l'extrémité ouest de ces terrains a été faite par le conseil mais les journaux n'ont rien à se mettre sous la dent depuis cette époque.

Venez applaudir la troupe d'Art Dramatique du Centre de Loisirs qui présente

L'ANGLAIS
Tel qu'on le parle
de
TRISTAN BERNARD

LES DEUX
TIMIDES
d'EUGENE LABICHE

Deux comédies enlevantes

8 MARS Rideau
8 heures

Sur la scène du : SEMINAIRE ST-SACREMENT

ENTREE GRATUITE
AVEC LA CARTE DE
MEMBRE 1961

LA REVUE DE TERREBONNE

Mensuel dévoué aux intérêts de Terrebonne et des environs

Directeur-propriétaire: AIMÉ DESPATIE

Autorisé comme envoi postal de la 2^e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Imprimé par Imprimerie de L'Étoile du Nord Ltée, Joliette, Qué.

83 rue Thérberge

NOrmandie 6-3948

Terrebonne, Qué.

VOUS SOUVIENT-IL

Il y a 10 ans et 5 ans, les événements suivants marquaient la marche du temps de Terrebonne

IL Y A 10 ANS (Février 1951)

M. Ephraïm Raymond est élu maire aux élections du 1^{er} février. MM. Alfred Monette et Armand Caron sont élus dans St-Louis et St-Marie. MM. Leon Martel et Bertrand Langlois sont élus sans opposition dans St-Joseph.

Un échec à la séance de décembre (1950) parlait d'une "réunion" complète du système de taxation car, dit-il nous n'aurons pas toujours notre principale source de revenus. (NDLR: comme quoi les jours se suivent et se ressemblent).

Samedi le 3 février, les employés de la Canada Fluswood Door recitent le chapelet avec S. E. Mgr Paul-Émile Léger à Montréal.

La question de l'eau fait l'objet de nombreuses dissertations au conseil et de palabres dans le couloir. Il est réclamé un tuyau d'amenée de 14 pouces afin de protéger les propriétés contre l'incendie.

Dans son rapport financier la Ville de Terrebonne accuse un déficit de \$4,476.30. Les taxes rapportent \$21,467. Le pont, \$90,000.

Le 23 décembre dernier M. l'abbé Roger Limoges a été reçu chaire par Mgr Léger, à Montréal.

IL Y A 5 ANS (Février 1956)

M. Armour Beaulieu est élu maire-suppléant pour février, mars et avril.

La ville répare le pont. Dépense

Contrats de pierre à L. Charbonneau & Fils

La maison Lucien Charbonneau & Fils Ltée de notre ville, vient d'obtenir les contrats pour la fourniture de la pierre à église de la paroisse St-Rémi de Montréal-Nord (boulevard Laurentides) et celui de l'hôpital de Repentigny.

Mise au point du chef de police et des pompiers

La semaine dernière il y avait une rumeur qui circulait dans la Ville, à l'effet que n'ayant plus d'eau dans nos bassins le Chef de police ne s'était pas occupé de faire percer des trous dans la glace en cas de feu.

Pour renseigner la population qui avait été mal informée, je réponds à cet informateur sans scrupule.



Mère Marie-Anne, fondatrice de l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne 1809-1890

Née à Terrebonne

PRIERE POUR LA BEATIFICATION

DE LA MERE MARIE-ANNE

Dieu tout-puissant et éternel qui avez imprimé dans le coeur de Mère Marie-Anne un si profond amour de l'humanité et de la mortification, un zèle si ardent pour les âmes, daignez glorifier son plus tôt voir servante, nous accorder, par son intercession d'imiter les vertus du Coeur de Jésus quelle a reproduites dans le sien et nous donner ainsi la faveur que nous sollicitons. Ainsi soit-il.

100 jours d'indulgence, Pape Paulus AEmilius Cardinal Léger.

Prière de faire connaître sans retard toute faveur obtenue au

Centre Mère Marie-Anne, 1950 rue Provost, Québec, Qué.

PLUS DE TRACAS !

Consultez des experts pour vos portes, fenêtres, auvents en Aluminium. Aussi Auvents Fiberglass et façades de magasins. Termes faciles. Estimations gratuites. Vitres, miroirs, posage de vitres. S'adresser à:

TERREBONNE GLASS & ALUMINIUM PRODUCTS, 55 St-Pierre TEL: NO. 6-8241

ce qu'il vient de faire: ses concerts ses récitals, ses succès, ses triomphes et, au bout d'une demi-heure, s'apercevant de son impolitesse, il dit: — Cher ami, je ne parle que de moi: parlons un peu de vous. A propos, êtes-vous venu à mon dernier récital ?

L'OUBLI DE SOI
Un violoniste célèbre rencontre un ami et commence à lui raconter



SOUTIEN-GORGE LIVING Playtex

Si bien ajusté, si confortable que vous vous sentirez libre comme l'air

Joli soutien-gorge de nylon et élastique réalisé pour votre beauté et votre confort. Encolure croisée et profonde en batiste élastique qui marque la séparation naturelle. Élégant sous les robes décolletées. Bretelles blanches lamellées (sans coutures) se posant toujours bien à plat. Payez-vous ce petit luxe dès aujourd'hui. Vous serez enchantée de votre soutien-gorge LIVING PLAYTEX à basque courte.

Tailles 32A à 42D, en blanc. \$3.95. Bonnets D, \$4.95.

Playtex



vous fait une taille de mannequin-vedette

CHEZ MICHEL

"Le magasin de Terrebonne"

69 ST-PIERRE

TEL. NO. 6-3391

Campagne d'abonnements au Centre des Loisirs

Lundi le 13 février dernier avait lieu au Centre de Loisirs l'ouverture officielle de la campagne d'abonnements.

Pour la circonstance la direction du Centre s'était assurée les services d'un conférencier d'une grande renommée en la personne du R. P. Marcel de la Sablonnière, S. J.

La conférence du Père portait sur: La nécessité pour tous de se récréer. La causerie et le forum qui l'a suivie ont été des plus intéressants et instructifs. Les personnes présentes n'ont certainement pas regretté leur venue. Une seule chose à regretter: l'assistance vraiment trop peu nombreuse à cette causerie.

C'est à l'issue de cette causerie que furent choisis les responsables de la campagne d'abonnements. M. Florent Gilbert fut nommé président à l'unanimité. M. Roger Du Bois, vice-président et M. Julien Gagnon, secrétaire-trésorier. Ces trois messieurs seront assistés de recruteurs bénévoles qui visiteront chaque famille au cours de la semaine en cours.

L'objectif cette année a été fixé à 1,600 membres, tout comme l'année dernière. Avec beaucoup de travail et la coopération de toute la population, il devrait être atteint et la continuité du Centre de Loisirs; votre Centre.

Conseil Municipal...

(Suite de la page 1)

LA CONFIANCE REGNE!

Les Affaires Municipales ont avisé le conseil qu'en ce qui concerne le règlement 574, le chiffre de \$27,000 pour la main-d'oeuvre tel qu'estimé par M. Alfred Trottier, ingénieur, pour les travaux de démolition dans la partie nord (rues Brière, Belcourt) ne veut pas nécessairement dire que 90% des salaires seront remboursés selon ce chiffre. Si par hasard les inspecteurs du gouvernement découvrent que les salaires payés ont été moindres, ils verseront l'excédent selon leurs constatations. C'est là une découverte pour le moins surprenante et qui exaspère nos édiles. Le maire a fait la remarque à l'effet que si Terrebonne remet \$1 en salaire pour ces travaux, nous le faisons en toute bonne foi et que les gouvernements devront nous remettre \$0,90 tel que promis. Si les travaux dépassent cette somme de \$27,000, Terrebonne a été avisée qu'elle paiera la différence en sus.

CONTRAT POUR LA STRUCTURE DU PONT

Sur une proposition Lachapelle-Boisvert, le conseil a confié à Canadian Structural Steel Works de Montréal le contrat pour l'examen complet du pont, le réparation de toute déficuosité et le retouchage de la peinture. Ce contrat a été accordé à l'heure. La CSSW ne se rend pas responsable de la solidité de la structure même une fois réparée par eux.

Ces inspections et travaux de retouche sont faits tous les ans à la même époque par le conseil.

FACTURE A LA PAROISSE

Le conseil de la paroisse ayant eu accès aux deux salles de l'hôtel de ville pour les élections, une somme de \$50 sera exigée pour le loyer sur une proposition Ouimet-Bélisle.

QUI A L'AUTORITE?

Une discussion enflammée comme on en voit rarement à la table du conseil a été amorcée par l'échevin Daunais qui demanda au maire quelle a été la réponse de celui-ci lorsque le 26 janvier lors de l'arrêt de l'eau, l'inspecteur lui téléphona pour le mettre au courant de la situation. M. le maire répondit qu'il lui demanda de téléphoner à l'ingénieur M. Trottier pour que celui-ci fasse le nécessaire.

L'échevin Daunais trouve étrange qu'il faille demander l'ingénieur pour ouvrir une valve et considère qu'en cas d'urgence l'inspecteur M. Lachapelle pourrait bien se charger de ce travail.

M. Daunais proposa donc, appuyé par l'échevin Roger Ouimet qu'en cas d'urgence il soit entendu que l'inspecteur prenne les dispositions nécessaires pour avoir l'eau de St-François d'avertir les autorités à la station de pompage de cette ville voisine et qu'une entente soit faite avec les autorités de ville St-François à cet effet sans que Terrebonne passe par son ingénieur qui est à l'extérieur de la ville.

L'échevin Ouimet a renchéri en disant que durant la journée du 26, il n'y avait eu moins \$500 en salaires dans une seule industrie et qu'il y avait eu une négligence grave. Il dit aussi que l'autorité de 3 échevins doit tout de même compter et que ça devrait constituer des "supérieurs". Selon M. Ouimet, l'inspecteur aurait répondu qu'il attendait l'ordre de ses supérieurs. L'échevin de St-Louis demande alors qui est le supérieur. Est-ce M. le maire ou l'ingénieur, ou les échevins?

A la lumière des paroles enflammées et des discussions acerbes, nous avons pu comprendre une chose: LES BASSINS DU COTEAU ETAIENT COMPLETEMENT A SEC! Y a-t-il incompétence en quelque part? C'est là une question très grave et qui mérite considération. En outre, du fait que les contribuables manquent d'eau potable, il reste que certaines industries ne peuvent opérer sans eau et que le danger d'incendie est toujours là.

Un demande sera donc faite à ville St-François pour prendre un arrangement concret et définitif à ce sujet et sur simple demande de Terrebonne, les employés de cette municipalité pourront donner l'eau à Terrebonne.

Après cette passe d'armes entre M. le maire et M. Daunais, celui-ci a demandé que l'ingénieur M. Trottier présente sa note d'honoraires pour l'année 1960. Il a de plus spécifié que le conseil devrait songer sérieusement à employer un ingénieur permanent qui pourrait mieux contrôler.

Nos lecteurs trouveront d'autres nouvelles de cette séance dans cette édition du journal, sous des titres particuliers.

Conseil de Paroisse...

(Suite de la page 1)

pold Guay, présent à l'assemblée, dit qu'en de pareilles circonstances sa maison, Jos Guay & Fils, facture seulement \$175.00.

La facture d'Assistance Publique au montant de \$582.32 sera étudiée plus à fond par le secrétaire qui fera rapport au conseil.

FACTURE DE L'AVOCAT

Sur demande du maire, Me Jacques Guérin, avocat de la Paroisse, a produit sa note d'honoraires qui couvre la période de avril 1956 à aujourd'hui. Les conseillers s'étonnent du fait que cette facture n'ait pas été demandée avant aujourd'hui. Il a été proposé que de tels honoraires soient présentés tous les trois mois à l'avenir.

Il semble aussi que sans préciser leur pensée, les conseillers seraient en faveur de changer leur conseiller juridique.

De toute manière, la facture de Me Guérin s'établit à \$1,600, plus \$407.40 pour honoraires et déboursés dans la cause qui mettaient aux prises la Corporation avec Mme Eva Savignac-Legrès de la Côte de Terrebonne. On sait que la paroisse a perdu son procès dans cette affaire devant le juge Omer Côté.

La facture totale sera vérifiée, car les conseillers sont d'avis que dans certaines affaires, les honoraires auraient été acquittés, par exemple dans l'affaire de l'aqueduc (règlement d'emprunt de \$40,000) et celui de l'annexion de certaines parties du lot par Terrebonne ville.

CODES MUNICIPAUX DISTRIBUES

M. le maire a demandé que chaque conseiller ait son Code Municipal de Tellier, édition 1960 et la facture au montant de \$66.95 sera acquittée. Le Code a été distribué au conseil à cette séance.

RAPPORT FINANCIER

M. C. E. Sicard a demandé quand le bilan de l'année écoulée serait prêt. Le secrétaire a répondu que ça serait dans environ 15 jours et que de toute manière, il serait distribué à la séance du 6 mars prochain.

M. Sicard a aussi demandé s'il ne serait pas possible d'avoir un état des finances à chaque séance du conseil.

ASSURANCE-RESPONSABILITE

Une couverture supplémentaire a été ajoutée à la police d'assurance-responsabilité qui couvrira, moyennant une surprime de \$25, la responsabilité de la paroisse en cas d'accident lors de la démolition et de la construction du nouveau pont de Pincourt. Total de la responsabilité: \$100,000.

AVIS DE MOTION

M. Armand Lauzon a présenté un avis de motion afin qu'aux prochaines élections municipales il y ait trois poils, dont deux à l'hôtel de ville de Terrebonne et un troisième dans la Montée Gagnon afin d'accueillir les contribuables de ce district populaire. La paroisse paiera \$15.00 pour l'usage d'un poil.

REQUETE CONTRE UN DEPOTOIR

Une requête signée par 12 contribuables a été déposée sur la table et demandant que le conseil solutionne avec équité la question d'un dépotoir sur le lot 462 et appartenant à M. Gaston Baribeault. Les propriétaires du district se plaignent que la valeur de leur

CARTES PROFESSIONNELLES

Bureau: 29 rue St-André

NO. 6-3001

LEOPOLD GRAVEL

NOTAIRE

Résidence: 23, rue St-André

NO. 6-3001

Lundi - Vendredi: Après 8 h. No. 6-3220
Mardi - Jeudi: 7 à 9 h.
Samedi: 2 à 6 heures.

Dr L. CHANTELOIS
CHIRURGIEN - DENTISTE
115 St-Louis, TERREBONNE

45 rue St-Pierre - Terrebonne Tél: NO 6-8503

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES

DR JEAN ST-PIERRE
OPTOMETRISTE - SPECIALISTE

BUREAU

Mardi: 2 hres à 6 hres P.M.
Jeudi: 2 hres à 9 hres P.M.
Samedi: Sur rendez-vous

Soir: 25 St-Pierre, Terrebonne, Tél. NO 6-3733

JEAN GEOFFRION

AVOCAT

57 ouest, rue St-Jacques, suite 214, Montréal, VI 5-1862

NO 6-3806

RAYMOND M. ROULEAU, C.A.

Lemire, Rouleau & Cie
Comptables Agréés

Terrebonne
136 Chartrand

Bureau de Montréal
3189 Masson
RA. 9-5215

Votre programme d'assurance doit être confié à un spécialiste...

NO 6-3128

JEAN-PAUL FORGET

ASSURANCES GENERALES

41-A Lepage

Terrebonne

MURRAY & BOURASSA

Ingénieurs Conseils et Arpenteurs Géomètres
Arpentage — Structure — Génie municipal

274, rue Barrette,

SAINT-JEROME

Tél: GE. 8-5361

Prescriptions
Articles de bébé
Cadeaux

PHARMACIE MESSIER

J. B. MESSIER, B.A., L.Ph.

Aucun minimum requis pour la livraison.
TERREBONNE

NO. 6-8422

46-B, MASSON

BIERES

Toutes les marques

EPICERIE RESTAURANT

R. LAVERDURE

Tél: NO 6-8641

75 ST-PIERRE,

TERREBONNE

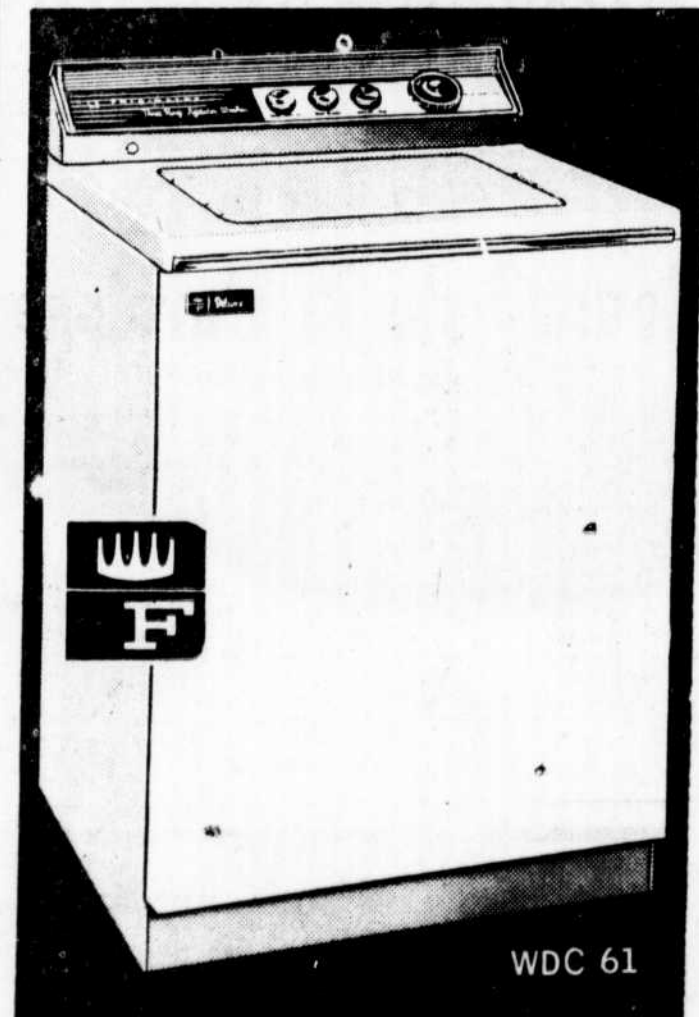
propriété est rabaisée et qu'ils peuvent plus difficilement vendre leurs terrains à cause de ce dépotoir. Plusieurs particuliers et la ville de Pont-Viau, Canadaïr et autres, viennent déposer leurs débris et ordures ménagères à cet endroit.

Le conseil se réunira et prendra les mesures qui s'imposent. En plus, MM. Roland Proulx, Gaston Baribeault et Fortunat Lepage, propriétaires de terrains sur lesquels il y a de tels dépotoirs seront avisés de voir à rencontrer le conseil à la séance du 6 mars prochain.

PLAINTS CONTRE LE ROLE

M. Arthur Ouimet, de la Côte de Terrebonne, se plaint au conseil que son évaluation a été augmentée quoiqu'une partie de ses terrains ait été vendue. Le conseil regrette cet état de chose qui sera corrigé au prochain rôle. Il ne peut, en effet, s'il veut suivre la loi municipale, passer outre, car les délais légaux de 30 jours sont expirés.

Seuls les Frigidaires 1961 possèdent ces avantages...



- Agitateur "pompe" à 3 anneaux Frigidaire breveté
- Distribution automatique du détergent sous l'eau
- Réglage automatique selon le degré de saleté
- Essorage rapide par rotation Frigidaire
- Excellent système d'enlèvement de la charpie
- Teinture automatique
- Distribution automatique de l'agent de blanchissage

REGLEZ UN SEUL CADRAN POUR FAIRE 90% DE VOS LAVAGES !

WDC-61

Lavage avec grand soin... agitateur "pompe" à 3 anneaux breveté à mouvement de lavage "cultivant" — distributeurs automatiques et auto-nettoyeurs pour détergent, blanc de lessive, teinture, adoucisseur de tissu et conditionneur de rinçage — essorage rapide par rotation. Commodité et simplicité... sélecteur de cycles à trois réglages de saleté — sélecteur de température de lavage avec réglage chaud, tiède et froid — sélecteur de température de trempage et de rinçage — cycle automatique de trempage permettant de faire automatiquement le trempage et le lavage! Mécanisme 2 vitesses... transmission scellée. Nul engrenage, fonctionnement souple et silencieux. Email porcelaine résistant à la rouille sur le dessus, le couvercle et la cuve. Cabinet fini Dynakote résistant à la chaleur et à l'alcali.

En vente chez votre marchand FRIGIDAIRE

ROSAIRE CHARBONNEAU

38, St-Pierre,

NO. 6-4441

TERREBONNE

Commission Scolaire

ASSEMBLEE DU 7 FEVRIER

Tous les commissaires, MM. Philippe Sanscartier, Achille Lachapelle, Alexandre Lavigne (sauf M. Robert Clark retenu à la maison par la maladie), sous la présidence de Me Léopold Gravel, assistaient à la séance.

Un octroi de \$50 sera remis à l'Association des Instituteurs et Institutrices de Terrebonne pour aider à l'organisation de la semaine de l'éducation qui aura lieu du 5 au 11 mars prochain. Les commissaires assisteront au banquet de l'association. Proposition de la commissaire Lavigne. Une somme de \$225 a été votée sur proposition du commissaire Lachapelle à la Ligue du Sacré-Coeur à l'occasion de la partie de cartes annuelle pour venir en aide aux vocations sacerdotales et religieuses de la paroisse. De plus la salle de l'école St-Louis

sera mise gratuitement à la disposition de la Ligue. Une lettre au sujet de l'assurance-groupe des professeurs latines et venant de la Crown Life est lue et sur proposition du commissaire Lavigne, la permission est accordée d'ajuster la police groupe en regard des nouveaux bénéfices d'assurance - hospitalisation du Québec. Sur proposition du commissaire Sanscartier, on verra à faire installer une cloche d'appel électrique à l'école Notre-Dame. Corbeil Electric a soumis un prix de \$50 pour ce travail. Le Surintendant de l'Instruction Publique, M. J. O. Désaulniers, a approuvé le plan des terrains tel que soumis par la Commission et le site choisi est accepté. Le Surintendant demande maintenant les esquisses préliminaires pour la nouvelle école.



Elections à l'Harmonie de Terrebonne

M. Benoit Lincourt élu président

Dans la Légion...

La nouvelle court mais elle est tellement embrouillée et tissée de fantaisie qu'on a peine à y croire. Un terrebonnien aurait coté le pays avec un certain montant d'argent, par avion, s. v. p. se serait rendu en France afin de s'engager dans la Légion Étrangère. Le même monsieur n'est pas déjà au Canada, ayant été déporté comme indésirable. Serait-ce le même homme qui, l'an dernier, avec trois compagnons, se serait rendu jusqu'à Cuba, oui, le Cuba de M. Castro. Il n'y a pas à dire... nous avons des voyageurs de grande classe.

Mercredi, le 8 février, avait lieu au local de l'Harmonie de Terrebonne l'élection annuelle des membres du conseil d'administration. M. Roger Ouhmet, échevin, assistait à cette réunion, à titre de représentant du conseil municipal.



M. BENOIT LINCOURT a été élu par les membres comme président pour l'exercice 1961. Il possède une vaste expérience de la musique instrumentale et fait partie de l'Harmonie depuis ses débuts.

Les autres membres du conseil sont MM. Jean-Paul Bouchard, vice-président; Guy Paré, secrétaire; Réal Vaillancourt, trésorier; Charles-Henri Bouchard, André Grenon, Jude Lincourt et Roger Desjardins, directeurs. M. André Grenon a été nommé publiciste en plus de son poste de directeur.

En reconnaissance des services nombreux rendus à l'Harmonie par le président sortant, M. Clément Lacelle, les membres l'ont désigné comme président honoraire et conseiller. Le comité pourra en tout temps avoir recours à ses services et bons conseils et profiter de son expérience. C'est là un excellent moyen de servir encore, pour M. Lacelle.

Nos félicitations au nouveau conseil et nos encouragements pour une année aussi bien organisée que 1960.

Permis pour une station-service

Une station-service BP serait construite non loin de la rue Théberge, au nord de la ville et un permis a été accordé par le conseil à cet effet.

Augmentation au pont

Le pont municipal a rapporté la somme de \$14,060. en janvier alors que pour la période correspondante de 1960, il avait rapporté \$11,931.25, une augmentation de \$2,218.75.

Un incident cocasse au conseil

Le chien aux neuf vies...

Nous croyions dans notre candeur naïve qu'un simple cabot n'avait qu'une vie, tout comme le coq au feu mortel. Détrompons-nous au plus tôt car la preuve en a été faite à la dernière séance du conseil municipal. Un bon chien a au moins autant de vie que le chat des contes arabes. Témoin le chien d'un contribuable qui a été passé à tabac par nos policiers mais qui a tout de même survécu à l'expérience des gaz délétères dont on voulait le gaver.

Parmi toutes ces lettres qui sont lues à la table du conseil, il en est de ton grane et je vous prie de croire que pas un spectateur n'oserait rire à leur lecture. Parfois il arrive qu'un payeur de taxes se plaigne d'une façon si drôle que toute la salle s'esclaffe. C'est ce qui vient de se produire le premier février. Il s'agit de ce même contribuable demanda qu'on "gaze" son chien afin de l'en débarrasser. Or, au bout de quinze jours, quelle ne fut pas sa surprise de recevoir son cabot dans la cour, en pleine forme. Il a aussitôt notifié les autorités qui devaient croire sans doute, à une mystification. L'histoire ne dit pas si on a recommencé à gazer le chien aux neuf vies.

Il a aussitôt été proposé par deux échevins qu'une nouvelle cabane étanche celle-là, soit fabriquée afin que l'histoire ne revienne pas devant nos édales. Quand même regrettable. Il aurait mieux valu que le même chien soit envoyé au Cap Canaveral pour aider les Américains dans leurs expériences. Qui nous dit que ce chien aux neuf vies n'aurait pu devenir le deuxième représentant de la race canine à être lancé dans l'espace. Vous imaginez-vous la publicité fantastique faite à Terrebonne à cette occasion unique! Avouons-le, nous manquons d'imagination.

Recettes de janvier à la Ville

Pont municipal	\$14,060.00
Arrangements de taxes	231.33
Intérêts	34.06
Eau	1,998.08
Taxes spéciales	340.67
Autres taxes	1,471.10
Egouts	50.00
Pavages	93.33
Divers	12,186.41
Amendes	67.00
DEBOURSES	\$36,434.68
Salaires, chemin du futur boulevard, (travaux de chômage)	\$ 2,100.10
Enlèvement de la neige	6,177.61
Salaires, travaux aux prises d'eau au grand côté (travaux de chômage)	2,066.56
Aqueduc, rue Brière (travaux de chômage)	4,738.69

Parlons garage municipal

Depuis des années les échevins de notre ville parlent du besoin urgent d'avoir un garage municipal afin que tout ce qui appartient à la ville soit au même endroit.

Actuellement quatre endroits sont utilisés pour remiser le matériel de la Ville. Il se perd une foule d'heures de temps pour aller ici et là chercher telle ou telle chose.

Avec un garage bien organisé comme il s'en trouve ailleurs dans nos municipalités voisines, tout le matériel serait à la même place. Un service d'ordre et de contrôle pourrait facilement être établi. Ainsi, la Ville sauverait des piastres et cela à l'année longue.

Actuellement pour ceux qui ne le savent pas, la Ville possède au moins quatre endroits différents où le matériel requis à l'entretien général est remis.

- 1—Près de la balance publique
- 2—A la place du marché, rue Sainte-Marie.
- 3—Dans l'ancienne grange de M. Ubald Leveillé.
- 4—Sur la rue Masson près de la Caisse Populaire.

Avec la construction du garage municipal du même coup se ferait une nouvelle organisation de la voirie. Une centralisation des matériaux et machinerie, amènerait à n'en pas douter une économie appréciable.

Ceux qui n'ont pas étudié la question, bien sûr, ne sont pas prêts à voir ériger un édifice au coût de \$30,000.00. Mais ceux qui depuis des années essaient de solutionner ces problèmes sont en mesure de dire que ce garage est devenu une NECESSITE.

Il reste possible que l'endroit choisi ne plaise pas à tout le monde. Dans le moment, ce n'est pas du site dont il s'agit mais bien d'avoir un garage municipal.

On n'avait pas tellement le choix de l'endroit. Près de la balance publique l'espace était restreint. De plus il ne fallait pas penser à l'expansion future. Un édifice n'est pas déjà trop grand, car le terrain du centre civique qui aurait à cet endroit empiété sur notre population devient de plus en plus imposante. Aussi, nous aurions caché à la vue ce qu'il faut si bon d'admirer "Notre rivière...". On a pensé à la construire sur le bord de l'eau, rue St-Pierre Est. Cet endroit aurait été assez pratique géographiquement parlant, mais il faut penser qu'à tous les printemps l'eau monte. Il aurait donc été nécessaire d'élever la rue St-Pierre à une certaine hauteur ce qui aurait été vraiment dispendieux.

Cet article n'est pas rédigé dans le but de forcer les décisions des propriétaires mais bien de renseigner la majeure partie de la population qui ne vient pas aux assemblées du Conseil.

St-Jérôme, St-Eustache, Sainte-Thérèse, St-Léonard ont leur garage et ils le trouvent fort utile. Terrebonne aura le sien et s'en portera très bien.

(Communiqué)

Mise au point à la C. S.

Lors de la remise d'un chèque représentant l'octroi de \$23,253. du gouvernement provincial (et non pas du parti libéral), le président, Me Léopold Gravel a tenu à préciser qu'à l'encontre des agissements passés, ce chèque venait directement de Québec et non pas du député provincial.

M. Lavigne, commissaire, a proposé qu'un vote de remerciement soit envoyé à l'hon. Lionel Bertrand, mais Me Gravel a ajouté que ce geste n'était pas absolument nécessaire, le gouvernement actuel nous remettant tout simplement une partie des argent versés par Terrebonne en taxes.

Dont acte.

M. Fernand Boisvert construira

M. Fernand Boisvert, entrepreneur général, commencera d'ici peu la construction de deux bungalows rue L. H. Desjardins, au nord de St-Antoine. M. Boisvert qui est propriétaire de 15 terrains dans ce secteur domiciliaire, mettra en chantier une quinzaine de propriétés d'ici la fin de l'été. Ces bungalows seront de styles différents, financés par la Société Centrale d'Hypothèque et de logement.

En voyage au Mexique

Miles Marcelle Leclerc et Alice Bergeron ont quitté Dorval mercredi le 8 février pour un voyage de trois semaines au Mexique. Elles visiteront Mexico, Acapulco et autres villes de ce pays.

M. Louis-Philippe Raymond, O.D. a été nommé au comité d'organisation

en vue des fêtes qui marqueront le cinquantième de la fondation de l'École d'Optométrie de l'Université de Montréal, les 9 et 10 avril prochains. Notre concitoyen s'occupera également des conférences qui seront prononcées à cette occasion.

Le dernier numéro de "Châte-laine-Revue Moderne" a consacré deux pages aux deux premières représentations de la société féminine qui poursuivent actuellement leurs études à l'école de Médecine-Vétérinaire de St-Hyacinthe. Mlle Lorraine Gauthier de notre ville, fille du Dr et Mme Rosaire Gauthier, y est en vedette.

Me François Auclair de Montréal et St-Vincent-de-Paul, conseiller juridique de la ville de Terrebonne, vient d'être nommé conseil en loi de la reine en vertu d'un arrêté ministériel provincial.

Le fils de M. et Mme Bertrand Langlois, René, a fait un séjour à l'hôpital récemment.

Parmi les nombreux renseignements qui seront publiés d'ici quelques jours dans la 7e édition du "Guide des Adresses de Terrebonne", notons ici les salaires payés dans deux de nos industries terrebonnaises l'année dernière: BILTRITE FURNITURE MFG INC. \$229,000; MATTHEW MOODY & SONS, \$302,342.

Vu dans le catalogue général de l'un des grands magasins de Montréal: Combinaison "Lifetime", garantie pour un an!

Les joutes de nos "has-been" ont été enlevantes au possible lors du festival du Séminaire. C'est le cas de le répéter: On n'a pas les jambes qu'on avait.

L'évaluation de Matthew Moody & Sons

Dans notre article du mois dernier sur l'évaluation des industries de la ville, quelques lecteurs ont pu mal interpréter notre information en ce qui concerne le fait qu'une personne aurait dit ou laissé entendre qu'en démolissant une bâtisse qui tombe d'elle-même, un industriel pourrait faire baisser son évaluation.

Nous n'avions aucunement l'intention d'incriminer les propriétaires de la Matthew Moody & Sons ou de la Biltrite Furniture Mfg, qui ont certainement d'autres idées à débattre et des problèmes autrement importants à résoudre.

Il faut savoir que MM. Matthew Moody ont fait des représentations à la ville mais nous sommes assurés qu'ils n'avaient pas l'intention, vu la tournure des événements, de démolir un vieux hangar pour voir baisser leur évaluation.

Nous espérons que ces quelques lignes rétabliront les faits dans leur juste perspective et que nos lecteurs auront eux-mêmes corrigé une imparfaite interprétation des faits.

UNE LETTRE AU CONSEIL
L'affaire Moody a rebondi à la table du conseil à sa séance du 1er février. Nous allons copier textuellement la lettre des procureurs de cette compagnie, MM. Meyerovitch & Levy, avocats de Montréal qui s'explique par elle-même:

La Ville de Terrebonne, Hôtel de ville, Terrebonne, Québec.

Messieurs, Nos clients, Matthew Moody & Sons Limited, nous ont informés que l'évaluation pour 1960 des terrains et bâtisses dont ils sont propriétaires a été augmentée de \$56,650.00 à \$309,630.00, c'est-à-dire 5.47 fois le montant de l'évaluation pour l'année 1959.

La première connaissance que nos clients aient eu de cette augmentation a été au mois de novembre quand ils ont reçu la facture de la Ville.

Immédiatement, nos clients sont entrés en rapport avec la Municipalité et Trottier, l'ingénieur de la Ville, pour protester contre cette augmentation. Nos clients ont alors été informés que les avis concernant cette augmentation avaient été affichés plus de trente jours auparavant.

Néanmoins, le 19 Décembre, 1960, une réunion a été arrangée entre le maire, le conseil municipal et les délégués de nos clients qui ont fait des représentations aux fins que cette augmentation était excessive.

1) parce qu'elle n'était pas justifiée par les faits en tenant compte de l'âge de l'immeuble qui a été construit il y a plus de soixante-quinze ans; et

2) parce que la proportion d'augmentation des industries avoisinantes ne correspondait pas avec celle de nos clients, le taux d'augmentation le plus élevé allant d'environ 1.67 à 3.21.

Finalement, il a été décidé que Monsieur Trottier viendrait faire une inspection des immeubles de nos clients avec notre architecte, Monsieur Thomas W. Burge. Cette inspection a eu lieu et après une conférence avec Monsieur Burge et Monsieur Trottier, ce dernier nous a informés qu'il avait écrit à la Ville de Terrebonne, suggérant une réduction de l'évaluation. Depuis, nos clients n'ont rien appris d'autre.

Vous pouvez constater que l'augmentation dans l'évaluation constitue une grave injustice, admise d'ailleurs par votre propre ingénieur, à l'égard d'une industrie qui est reconnue d'une façon appréciable non seulement comme une source d'emploi constant pour les habitants de la Ville, mais également pour les hauts salaires qu'elle leur offre.

Nous vous prions donc de réparer une grave injustice en réduisant l'évaluation pour 1960 à un montant sur lequel Monsieur Trottier et l'architecte de nos clients se sont mis d'accord.

Bien à vous, MEYEROVITCH & LEVY

Toujours un travail d'expert

NOEL BOUDRIAS
BRIQUETEUR
Brique — Bloc de ciment — Bloc de verre
Foyers — Cheminées
98 Gagnon TERREBONNE NO. 6-3840

NOUVEAU NO. 6-3792

SUPER-MARCHE DANCOSÉ SUPER MARKET
BIERE et PORTER
Livraison à domicile
45 ST-JOSEPH TERREBONNE

MERCERIE pour HOMMES

DONAT ST-YVES
Marchand de Chaussures
Tous genres de prélatrs — Valises et sacs de voyage
31 ST-FRS-XAVIER, TERREBONNE

Lachapelle Machine Shop Enrg.

Lucien Lachapelle, prop.
Réparations générales Boîtes en métal pour camions
Spécialité: Fabrication de machinerie
camions et dompeuses spéciale sur demande
46 St-Joseph Terrebonne

L'Imprimerie Bernier Enrg.

IMPRESSIONS COMMERCIALES DE TOUS GENRES
95 rue des Sulpiciens, L'ÉPIPHANIE, Qué.
Tél. NO. 6-3402-8092

LA PATISSERIE

A. Richard, prop.
FOUIT POUR VOS REUNIONS
Ouverte tous les jours de 9 à 9
Amuse-Gueules pour les fines bouches — Gâteaux succulents
Pâtisseries
NO 6-3512 Nous livrons 54 ST-PIERRE

NETTOYEUR TERREBONNE CLEANER

L. CARON, PROP.
Service de 3 heures
NETTOYAGE — PRESSAGE — REPARATIONS
ENTREPOSAGE
40, rue Lepage, Terrebonne
Téls: NO 6-3744 et 3745

SYMBOLE DE PUISSANCE

POUR AUJOUR'HUI ET POUR DEMAIN

Partout où il y a de l'électricité, il y a de la vie: miracle de prévoyance et de génie humains. Elle fait naître des industries, accroît le confort du foyer et ouvre au progrès des horizons nouveaux.

Indispensable à la réalisation de ces merveilles, le pylône qui supporte une ligne de transport d'énergie est un symbole de puissance, d'abondance et de foi en l'avenir.

La compagnie Shawinigan joue un rôle important dans la marche en avant que permet l'énergie électrique. En assurant le service à plus de 250,000 usagers — particuliers, commerces, industries — elle appuie solidement l'essor du Québec. Grâce à l'électricité, jointe aux meilleures techniques et à la compétence de la main-d'oeuvre, les produits de notre province se vendent aux quatre coins du monde.

The Shawinigan WATER AND POWER CO.

Porte grande ouverte aux nouvelles

CE QUI SE PASSE A LA CANADA FLUSHWOOD DOOR MFG LIMITED

Malgré des arrangements à la dernière minute et un passage qui ne venait pas, Mlle Marcelle Leclerc, secrétaire de notre gerant des ventes, M. Roberge, a réussi à prendre l'avion des CPA à Dorval mercredi le 8 pour un voyage de trois semaines au Mexique. Il est vrai que Marcelle n'avait pas pris de vacances cette année, comme les autres.

La compagnie accumule de beaux contrats depuis quelques semaines. Nous avons remarqué celui de la Caisse Populaire Saint-Stanislas de Montréal (portes en teck de choix), celui de l'hôpital protestant de Verdun (portes No 1000 en merisier) et enfin celui de l'hôpital de Maniwaki (portes No 1700 et No 1000).

M. et Mme William Dick, de Winnipeg, Manitoba cousins de M. et Mme Aime Despatie, ont visité leurs parents à Montréal et Terrebonne au début du mois.

Le personnel du service de la vente s'est réuni à Montréal le 3 février sur invitation du gerant, M. Roberge afin de faire le point et discuter du programme pour l'année 1961.

La compagnie participera pour la première année à l'exposition organisée par les Specifications Writers et qui aura lieu les

28 et 29 avril prochain au Reine-UNIK qui a été distribué ce mois-ci à tous les marchands de bois du Québec et à un nombre imposant de détaillants et d'architectes sur le magnifique calendrier canadien.

CONTRATS OBTENUS

Ecole secondaire
Eglise Unie St-Luc
Résidence au Collège St-Michael's
Eglise Unie
Eglise et Presbytère

Ecole secondaire
Ecole
Collège R. H. King
Collège York Memorial
Edifice Hind & Dauch
Couvent du Sacré-Coeur
Institution des S.-Muets
Centre d'achats
Aréna

Centre d'achats Elmsvale
Eglise St-Jean Bosco
Ecole
Garage Municipal
"Hall of Fame" du hockey
Résidence de l'école secondaire
Ecole Spry Harbor
Hôpital et résidence des infirmières
Presbytère et église

Centre d'achats Montnach
Edifice Northern Electric
Edifice Medical Arts
Centre d'achats
Hôpital Général "Larkin"
Hôpital Général "Northwestern"
Eglise unie St-Marc

Sault Ste-Marie, Ont.
Islington, Ont.
Toronto, Ont.
Oshawa, Ont.
St-Damien de Brandon, Qué.

Dunbarton, Ont.
Corbyville, Ont.
Etobicoke, Ont.
Toronto, Ont.
Moncton, N.-B.
Grand Falls, N.-B.
Charlebourg, Qué.
Beaumontfield, Qué.

Southampton, Ont.
Ottawa, Ont.
Toronto, Ont.
Chippmank, N.-B.
St-Eustache, Qué.
Toronto, Ont.
Granby, Qué.

Halifax, N.-E.
Yarmouth, N.-E.
St-Paul l'Ermitte, Qué.
Beloeil, Qué.
Brampton, Ont.
Oshawa, Ont.
Oranmore, N.-B.
Toronto, Ont.
Toronto, Ont.
Lancaster, N.-B.

Un autre \$9,000. en travaux de chômage

La Ville a consacré une somme de \$8,905.35 en salaires durant janvier afin d'aider les hommes sans emploi, suivant le programme de travaux d'hiver institué par les gouvernements supérieurs. Soulignons qu'en décembre, un montant de \$8,889. avait été dépensé au même poste. C'est dire que depuis deux mois seulement, près de \$18,000. ont été versés aux chômeurs. Toutefois, la ristourne de 90% qui doit être payée par Ottawa et Québec n'a pas encore été reçue par le Conseil.

Nous ne croyons pas que les municipalités entreprendront de tels travaux l'hiver prochain si la situation reste la même que cette année. En effet, la ville doit déboursier à même ses fonds les sommes nécessaires et attendre l'approbation nécessaire. Si au moins une entente avait été faite pour que la ville encaisse le mois suivant 50% de ses déboursés, la question aurait été intéressante. Telle qu'elle se présente, elle est une source d'ennuis et coûte cher.

Festival à l'Ecole St-Louis

Enfin, le grand jour est arrivé ! Ce 5 février 1961 demeure un mémorable. Après trois semaines de froid intense, la température s'adoucit, le soleil brille de ses plus sympathiques rayons et nous vivons de belles heures.

Sous l'inspiration de F. G. Laurin, c.s.v., le grand responsable de l'organisation, notre Festival connaît des succès sur tous les plans. Nous tenons d'abord à signaler la présence des autorités religieuses, scolaires et civiles qui ont voulu ainsi témoigner leur approbation et leur encouragement à nos jeunes.

Merci à la foule très nombreuse des parents et amis qui nous ont apporté leur appui et sont venus vivre avec nous des moments agréables. Nous avons pu offrir de nombreux prix grâce à la générosité des bienfaiteurs de Terrebonne. Nous leur témoignons ici notre sincère reconnaissance. Le F. Laurin a vivement apprécié la collaboration des membres du personnel et d'un grand nombre d'élèves dévoués qui ont pris charge des différentes parties de l'organisation.

Une vingtaine de garçons ont parcouru les rangs de la foule pour offrir rubans et programmes. Une mention spéciale est décernée à Luc Leclerc de 10e et à C. McKay de 7eB. Nous félicitons aussi, M. R. Aubin, président de l'école, qui s'est acquitté avec beaucoup de tact de sa tâche de solliciteur et d'annonceur officiel du Festival. Il est difficile de faire ici le compte-rendu complet de la journée, tellement les activités furent nombreuses. Croyez-le ou non, 406 courants figurèrent au programme. Nous nous contenterons donc de résumer quelques faits saillants.

Au hockey, section pee-wee, le DUBÉ a blanchi le LAVOIE 5 à 0. Chez les hommes, le QUEVILLON a vaincu le RICHARD 1 à 0. Notre officiel bantam a dû s'incliner devant une équipe de Montréal au compte de 5 à 0. Au ballon-balai, les grands de 10e et 11e ont défendu avec succès leur droit d'ainesse contre les élèves de 9e, l'emportant par 3 à 0.

Au début de la soirée, nous avons assisté à une mascarade où figuraient une vingtaine de représentants, R. Poirier, déguisé en Chinois cérémonieux, remportait la palme. Les juges de cette mascarade : Mme R. Quimet de Terrebonne et deux messieurs de Ste-Thérèse, A. 8 heures, nous avons vu se dérouler une très belle joute de gourmet dénuée de roussette et fort contestée. Notre "Officiel" faisait face à l'équipe C.-I.-M. de Ste-Thérèse. Les notes l'emportèrent au compte de 3 à 4 alors que G. Morin de 11e et N. Daunis de 8eA brillèrent comme de véritables étoiles.

Pour clore cette journée, les PAPAS donnèrent une leçon de technique et de ruse aux FÉVRIERS en les faisant au compte de 4 à 1 dans une partie de ballon-balai. Au terme de cette joute, plusieurs participants manifestèrent le désir de reprendre les hostilités. En dépit de cet enthousiasme, les vieilles jambes conservèrent un rigide souvenir de cette lutte amicale.

Galerie des maires de Terrebonne

L'hon. L. F. Rodrigue Masson

Dans cette galerie des maires de notre ville, nous réserverons une place de choix à l'honorable Rodrigue Masson, fils illustre de la famille du même nom qui fit sa marque en politique canadienne au siècle dernier.



L'hon. Louis F. Rodrigue Masson était né à Terrebonne le 7 novembre 1833. Il était le quatrième fils de l'honorable Joseph Masson et de Marie-Genevieve-Sophie Raymond, ceux-ci seigneur et seigneuresse de Terrebonne depuis le 31 décembre 1832. Il fit ses études au collège des Jésuites à Georgetown, E.U., puis au séminaire de Sainte-Croix à Worcester, Mass., et les termina au séminaire de St-St-Hyacinthe. Pour parfaire son éducation, ses parents l'envoyèrent en Europe. Il visita aussi l'Angleterre et la Palestine. Ses impressions de voyages furent publiées dans diverses revues à l'époque.

Il fit son cours de droit sous le Cartier et en 1859, il entra au mais sa profession.

Au mois d'août 1863, il fut promu au grade de major de brigade du 8ème district militaire du Bas-Canada. C'est à ce titre qu'il fut envoyé à la frontière en 1866 pour repousser l'invasion fénienne. L'année suivante il devenait lieutenant-colonel. En 1870, il fit partie du comité chargé d'aller faire une enquête sur la rébellion de Riel au Nord-Ouest. Il s'était prononcé en faveur de la clémence. Riel avait bien connu la famille de madame Masson qui avait d'ailleurs payé ses études supérieures.

Aux premières élections fédérales, en 1867, M. Masson fut élu député du comté de Terrebonne. Il occupa ce siège à la Chambre jusqu'en 1882 et ne le quitta que pour passer au Sénat où l'appelaient lord Lansdowne.

Il était d'ailleurs à cette époque conseiller de la ville de Terrebonne, poste qu'il occupa sans interruption jusqu'en 1873. En 1874 et en 1875 il fut élu maire de la ville.

En 1873, il refusa d'entrer dans le cabinet MacDonald lors du scandale de l'acier canadien, mais cinq ans plus tard, le 15 octobre 1878, il acceptait le portefeuille de la milice, pour devenir, en 1880, président du conseil privé.

Comme M. Masson était en Europe à la chute du gouvernement MacKenzie, Sir John MacDonald ne voulut pas former la section du Québec dans son cabinet sans le consulter. Ses amis allèrent le rencontrer à New-York; un train spécial l'attendait à Saint-Lambert. A quatre heures, il était en conférence à Québec avec Sir John qui, le soir même l'appela avec Sir Hector Langevin, l'honorable Baby et l'honorable M. Pope.

Au mois de novembre de la même année, sa mauvaise santé l'obligeait à donner sa démission.

C'est durant son passage à la Milice que furent établis les corps de cadets dans nos écoles supérieures.

Ce fut peu de temps après son entrée au Sénat que se produisit la fameuse question de "Canars", sous le ministère Mousseau au parlement provincial. Un certain nombre de conservateurs du parlement de Québec, mécontents de l'administration Mousseau, entreprirent contre lui une campagne qui pouvait être funeste aussi aux intérêts du parti. Pour mettre fin à cette lutte, on pria M. Masson de prendre la direction du parti dans la province et de fermer un ministère. St santé toujours faible l'empêcha de répondre aux vœux de ses amis politiques; il accepta le poste de Lieutenant Gouverneur de la province en 1875, mais en 1887, il devait donner une fois encore, sa démission pour cause de mauvaise santé.

Le 3 février 1890, il revenait siéger au Sénat. Nommé membre du Conseil de l'Instruction Publique en 1888, il rendit de grands services à la cause des universités et des écoles.

L'Université Laval et le Bishop's College l'admirent au nombre de leurs membres honoraires. Il appartenait aussi au comité de direction de l'hôpital Notre-Dame et à la Société des Numismates et des Antiquaires.

M. Masson a toujours porté un très vif intérêt à l'histoire et à la littérature du Canada. Sa bibliothèque était la plus riche peut-être du pays en ouvrages canadiens ou sur le Canada. Lui-même a publié, en 1889, une étude historique sur "Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest".

M. Masson était un fervent catholique qui n'a jamais menagé son influence aux bonnes oeuvres et aux institutions religieuses. Le pape Léon XIII lui avait conféré le titre de Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

M. Masson s'était marié deux fois. En 1856, il avait épousé Mlle Rachel MacKenzie qu'il perdit en 1880. En 1883, il épousait Mlle Cécile Burroughs. Ses enfants : Mme Louis Burroughs, A. Masson, Mme C. Harwood, Mlle Cécile Masson, M. Rodrigue, Paul et Léon.

M. Masson habitait cette demeure princière pour l'époque près du parc qui porte aujourd'hui le nom de sa famille. Cette propriété a été restaurée il y a quelques mois par M. Clark qui lui a conservé son cachet historique à l'extérieur. A la fin de sa vie, M. Masson demeurait à Montréal, au 286 rue Prince-Arthur. Il décéda à Montréal le 8 novembre 1903 et fut inhumé à Terrebonne le 11 du même mois. Il n'était âgé que de 70 ans.

Approvisionnement d'eau à Ville St-François

Depuis le 16 janvier, Terrebonne doit se procurer de l'aqueduc de Ville St-François une moyenne de 300,000 gallons d'eau par jour. D'après les rapports reçus de l'hôtel de ville, il se consomme actuellement environ 800,000 gallons d'eau journalièrement ici et comme nos sources, à cause du froid persistant n'ont pu fournir que 500,000 gallons, il nous a fallu nous alimenter à même la station de pompage de la ville voisine.

Ce manque d'eau actuel n'est dû qu'à une cause : le froid sibérien des deux dernières semaines de janvier et la première semaine de février. Les sources ont été gelées presque entièrement et, dans le bassin sur le côté, il a fallu employer des salamandres pour permettre de dégeler la glace.

Il est d'ores et déjà assuré que le conseil s'attachera à ce problème dès les beaux jours revenus et qu'on établira d'une manière

scientifique les possibilités d'aqueduc sur les côtes.

Nos voisins de Lachenaie ont eu à souffrir du même manque d'eau et ce pour les mêmes causes.

Il est heureux qu'une conduite d'aqueduc traverse la rivière pour nous alimenter du précieux liquide. D'autre part cette situation peut aussi bien se répéter à Ville St-François. Les relations de bon voisinage qui existent s'en trouvent renforcées.

En terminant, nous reitérons notre reconnaissance à tous ceux qui ont contribué au succès de la fête et leur disons Au revoir !
Le Chroniqueur,
J.-L. C. c.s.v.

Bulletin de janvier

ECOLE SECONDAIRE ST-LOUIS

- 9eA—Claude Chartrand, Réal Coutu, Michel Archambault.
- 9eB—Normand Boisclair, Jean-Pierre Côté, Jean Richard.
- 8eA scientifique—Gilles Bouchard, Richard Boisvert. Coers général : Claude Gauvreau, Jean-Pierre Cantin.
- 8eB—Robert Lavigne, Jacques Forget, Claude Grisé.
- 7eA—Gautier Danocse, Guy Desnoyers, Réal Gauthier.
- 7eB—Noël Gauthier, Pierre Laspier, Gilles McDevitt, Pierre Laspier, Gilles Gislain, Bilodeau, Jean-Pierre Lalonde, François Bergeron.
- 6eB—Yves Briand, Jean-Guy Grenon, Pierre Quimet.
- 6eC—Yves Hudon, Jean-Claude Raymond, Alain Chantelois.
- 5eA—Normand Forget, Gilles Chasson, Guy Groulx.
- 5eB—Eric St-Louis, Marcel Comtois, Serge Bélisle.
- 4eA—Donald Richer, Pierre Martin, Christian Lépine.
- 4eB—Richard Gouger, Henri Bergeron, Pierre Bergeron.
- C. CHARPENTIER, c.s.v. directeur.

La Com. scolaire à Québec

Lundi dernier, les membres de la Commission Scolaire se sont rendus dans la Vieille Capitale auprès du Département de l'Instruction Publique, avec l'architecte M. Jacques-Yves Langlois, dans le

but de faire approuver les esquisses préliminaires de la nouvelle école des filles.

La Commission obtiendra l'autorisation de faire tracer les plans définitifs. L'architecte devra ensuite à choisir un bureau d'ingénieurs-conseil. L'établissement des plans et devis nécessitera au moins un mois de travail et la C. S. pourra ensuite demander des soumissions tout en se ménageant l'octroi de rigueur de Québec.

Naissances à l'hôpital St-Louis

Le 27 janvier, à M. et Mme Marcel Forest (née Laurette Raymond), 63 rue Chartrand, un fils.

Le 31 janvier, à M. et Mme André Gauthier (née Jeannine Lapierre), 9080 boul. des Mille-Iles, St-François, une fille.

Le 31 janvier, à M. et Mme André Benoit (née Gisèle Lapierre), 5256 rue Marquette, Montréal, un fils.

Le 1er février, à M. et Mme Roma Vanier (née Rita Brunet), 48, 39e avenue, Bois-des-Filiers, une fille.

Le 3 février, à M. et Mme Maurice Simoneau (née Jeannine Deschamps), 322 Montée Gagnon, Bois-des-Filiers, un fils.

Le 4 février, à M. et Mme Maurice Jasmin (née Jeanne d'Arc Hervé), 16 rang Ste-Claire, Sainte-Anne-des-Plaines, une fille.

Le 5 février, à M. et Mme Bernard Thibodeau (née Céline Guilbeault), 1 Abbé-Pierre, une fille.

Le 7 février, à M. et Mme Gaston Major (née Marcelle Locas), 568 Côte Terrebonne, une fille.

Le 7 février, à M. et Mme Viateur Drouin (née Gracia Dumas), 155 boul. Terrebonne, un fils.

Nos félicitations aux heureux parents.

Avis de l'Ass. Libérale

Dans le but premier d'aider le plus possible le député de Terrebonne, M. Lionel Bertrand, dans son travail, l'Association Libérale de la ville de Terrebonne désire annoncer que toute demande de renseignements, d'emploi, et autres informations pourra être adressée par écrit au gerant de l'Association locale, M. Gérard St-Yves. Ce monsieur se fera un plaisir de référer les demandes au conseil local et à M. Bertrand.

A l'hôpital

On nous informe que M. Jules Gignac, chef de gare local a été hospitalisé le 9 février dernier. Nos vœux de prompt rétablissement.

En Floride

M. et Mme Rosaire Charbonneau sont partis de Terrebonne, lundi le 6 février pour leur voyage annuel en Floride. Nos concitoyens passeront deux mois dans le sud. Nous leur souhaitons un excellent voyage et des jours complets de repos bien mérité.

En Floride

M. et Mme Gilles Messier, M. et Mme Fabien Chartrand et M. Hervé Sanscartier sont actuellement en Floride. M. Sanscartier sera absent une couple de semaines. Il visitera des parents durant ces semaines de repos.

Encaisse à la Comm. scolaire

Le secrétaire-trésorier de la C. S., M. Jacques Corbeil, a fait rapport à la dernière assemblée que les taxes de l'année courante encaissées à date sont de l'ordre de \$80,755.96. Un total de \$1,481.79 a été accordé en escompte aux contribuables. Les arrérages depuis le 1er octobre 1960 sont de \$448.25.

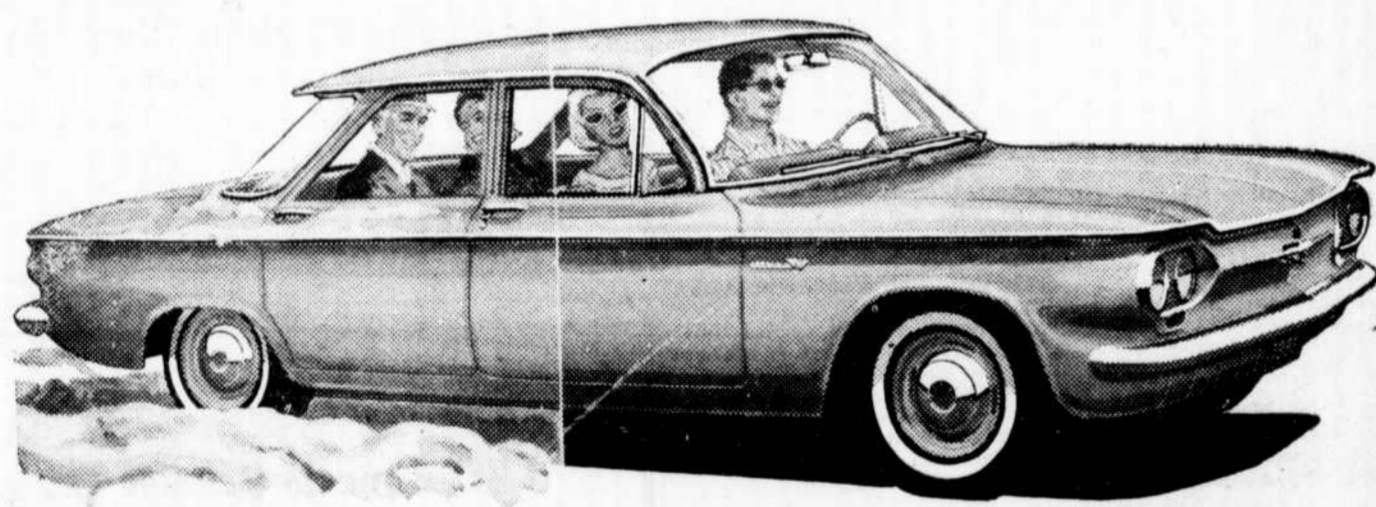
Hôtel de Ville à St-François?

On nous informe que la ville de Saint-François aurait l'intention dans un avenir rapproché de construire un hôtel de ville pour centraliser les services municipaux. Un propriétaire aurait même donné trois terrains à la municipalité dans ce but. Actuellement les services sont installés au-dessus du magasin de Mme Gaston Contant.

Versement d'octroi

La Commission Scolaire a reçu ce mois-ci du Ministère de la Jeunesse un 2e versement de l'octroi accordé lors de la construction de l'annexe St-Louis. Le montant est de \$23,253.75.

Qu'il FROID qu'il CHAUD fasse FROID fasse CHAUD



Modèle illustré: Sedan Corvair 700, à 4 portes

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Vous êtes à l'aise dans une Corvair

Voici une voiture canadienne... conçue et construite pour résister au climat rigoureux et aux écarts de température du Canada. Conçue pour vous permettre de rouler aussi allégrement en février qu'en juillet. Construite pour vaincre les vagues de froid et les canicules. Il faut la conduire pour le croire. Prenez le volant d'une Corvair et constatez comme c'est une "voiture vraiment canadienne".

RENDEMENT "TOUS TEMPS": La Corvair part avec fougue! Qu'il tombe une pluie verglaçante ou qu'il fasse un chaleur étouffante, la Corvair ne gèle pas et ne surchauffe pas!

TRACTION "TOUS TEMPS": Elle roule sans difficulté dans la neige en hiver, dans la boue au printemps et dans le sable en été. Le poids de son moteur porte directement sur les roues arrière... équilibre parfait!

SPACIOSITÉ "TOUS TEMPS": Peut contenir six personnes, avec leur pardessus! Sedans et coupés offrent beaucoup d'espace dans le compartiment derrière le siège arrière et dans son coffre 12% plus grand.

CONFORT "TOUS TEMPS": En été, vous apprécierez sa ventilation efficace et le fait que le moteur arrière ne dégage aucune chaleur vers l'intérieur. En hiver, la chaufferette donne une chaleur abondante.

ECONOMIE "TOUS TEMPS": Ses nouveaux systèmes d'alimentation et de refroidissement accélèrent le réchauffement du moteur et vous permettent, par conséquent, d'économiser plus d'essence que jamais. La Corvair n'a pas besoin de servo-freins, ni de servo-direction, ni de pompe à eau, ni d'antigel, ni d'eau! Essayez la Corvair et vous constaterez que, par ses dimensions et son prix intéressant, elle répond à toutes vos exigences!

Pneus à flanc blanc sur demande, moyennant supplément



Modèle illustré: Station wagon Lakewood 700, 4 portes

E-56/CF

CANUEL AUTOMOBILE

Lucien Canuel, prop.
129 Montée Masson, Terrebonne NO. 6-3766

jour: NO. 6-3527
soir: NO. 6-3280

MENUISERIE GENERALE

LEOPOLD LIMOGES & FILS LIMITEE

PORTES — CHASSIS — MOULURES

941 Blvd des Mille-Iles, ST-FRANCOIS

CADEAUX POUR TOUTES OCCASIONS
Montres Longines - Bulova - Gladstone - Cyma
Spécialité
Réparation de montres dans notre atelier

G. Ricard & Fils
Horlogers - Bijoutiers
Watchmakers - Jewellers
NO 6-3065
37 Ste-Marie, TERREBONNE

Tél NO 6-8032 Rés. NO 6-3223

MESSIER AUTOMOBILE Enrg.

Gazoline, Huile, Lavage, Remisage, Graissage, Pneus
Débossage fait par un expert — "Drum de brake" tourné

85, St-François, TERREBONNE Rés. 58, Lachenaie

NO 6-8223

J. ROCH BEAUDOIN
CONTRACTEUR GENERAL

Résidentiel — Industriel

130 CHARTRAND, TERREBONNE

Laiterie Jean-Paul Clark

LAIT PASTEURISE et HOMOGENEISE
CREME PASTEURISEE

LIVRAISON A DOMICILE

7, rue Comtois TERREBONNE Tél. NO 6-3362

Service 24 heures NO 6-8481

GERARD GUENETTE
CONTRACTEUR
PLOMBERIE • CHAUFFAGE
Spécialité: Réparations

251 Gagnon TERREBONNE
6011 Papineau — CR 7-4119 et 4110 — MONTREAL

Le magasin du chic...
à prix raisonnables...

Tél. NO 6-3102

Chez OSCAR
MERCERIE POUR HOMMES
LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS
Spécialité: — Habits faits sur mesures

70, rue ST-PIERRE TERREBONNE

NO 6-3532

Les Sables des Mille-Iles Ltée
SABLE — GRAVIER

Station de Service Supertest

8 CHAPLEAU, TERREBONNE



Revue Sportive

par JEAN SANS CARTIER

LES LOISIR L'EMPORTENT 4 A 2

Acculés au mur par suite de leurs deux précédentes défaites aux mains du Mascouche, les Loisirs de Terrebonne se sont rattriés lors de la dernière partie qu'ils ont remportée au compte de 4 à 2.

Bien qu'en déficit d'une partie, Mascouche mène actuellement 2 victoires à une, notre club est bien confiant de reprendre le terrain perdu et d'enlever les honneurs de la série semi-finale.

Si tous les joueurs affichent autant de combativité et d'esprit d'équipe lors des deux prochaines parties on peut espérer les voir déjouer les calculs des connaisseurs et remporter la victoire de cette série de 3 de 5. Ceci leur donnerait le droit de rencontrer en finale le vainqueur de l'autre série semi-finale qui oppose actuellement les clubs Pont-Viau Sud et Pont-Viau Nord.

Les étoiles de la dernière partie: le gardien de buts Jean-Noël Héroux, L. Paquette, G. Lavigne, A. Daunais et P. Galipeault.

BOWLING AU CENTRE

M. Marcel Lavoie a récemment battu le plus haut triple pour hommes au bowling du Centre. Marcel a réussi un magnifique triple de 593 en participant au populaire tournoi à échelle. Depuis l'ouverture de bowling, c'est le plus haut triple à avoir été officiellement enregistré. Bravo Marcel!

Le haut simple pour hommes est toujours détenu par Hubert Hiqué, qui a réussi un simple de 244. Mlle Michelle Sanscartier tient toujours la vedette avec un triple de 552, tandis que Mme Noël Boudrias fait de même avec un simple de 235.

Du côté des moyennes, M. Lionel Varin, champion imbattu de l'Heure des Quilles, affiche une forte moyenne de 150. Mme Danis augmente continuellement sa moyenne qui se chiffre maintenant à 142. C'est là une moyenne que beaucoup d'hommes envieront.

Félicitations à M. Jean-Louis Dufour qui récemment dans la House League a réussi un beau triple de 549 et s'est mérité le prix Dow pour cette semaine. Pour Jean-Louis qui n'a pas une moyenne tellement élevée, mais qui l'augmente graduellement, c'est un magnifique effort.

SOIREE DE BOXE

M. Bill Cherry, instructeur de boxe au Centre de Loisirs et Fernand St-Denis, son assistant, se sont vu confier, par la direction du Centre, l'organisation de cette soirée de boxe qui promet d'être des plus intéressantes.

Différents clubs de boxe de plusieurs Centres de Loisirs de la région métropolitaine, déléguent leurs meilleurs boxeurs qui affronteront nos talentueux boxeurs locaux.

Nos jeunes boxeurs, bien qu'ayant peu d'expérience, ont toujours fait très belle figure dans les rencontres précédemment organisées, tant ici au Centre de Terrebonne, qu'à l'extérieur. Le meilleur encouragement à leur apporter, ce sera sûrement de se rendre nombreux les voir combattre le jeudi 2 mars, à 7:30 heures p.m.

Admission gratuite avec la carte de membre 1961.

CONCOURS D'AMATEURS

Le dimanche 26 février, tous les enfants des catégories Mosquito, Pee-Wee, Bantam et Midget, sont conviés au gymnase du Centre de Loisirs pour le fameux concours d'amateurs annuel.

A cette occasion, Jeanne Couët, la populaire ZÉZETTE de la radio, sera l'invitée spéciale. Des rafraîchissements seront servis gratuitement à tous. De nombreux prix seront distribués aux meilleurs talents.

Admission gratuite avec la carte de membre 1961. Le soir, à 8 heures, grande danse populaire en plein air vis-à-vis l'hôtel de ville. Toute la population est invitée à cette danse, qui est organisée dans le cadre du Carnaval 1961.

BASEBALL INTERIEUR

Vendredi le 3 mars prochain marquera l'ouverture officielle de La Petite Ligue de baseball, qui en sera à sa troisième année consécutive.

Cette année les 4 clubs qui composent cette Ligue, pourront faire débiter leur saison 2 mois plus tôt qu'à l'ordinaire. En effet, le gymnase du Centre de Loisirs sera spécialement préparé pour rendre ceci possible.

A cette occasion, les As affronteront les Tigres, et les Lions feront face aux Braves. Lorsque la température le permettra, vers le début de mai, les clubs continueront tout simplement leur cédule à l'extérieur.

M. Philippe Daunais, le président est très heureux de cette innovation, et invite, de concert avec les autres directeurs qui sont Gérard Oulmet, Florent Gilbert, Omer Delcourt et Eugène Nolin, tous les amateurs de baseball à venir assister à cette inauguration.

TOURNOI DE BALLON-VOLANT

C'est le 27 février qu'aura lieu dans le gymnase du Centre de Loisirs le tournoi annuel de ballon-volant pour les étudiants de Terrebonne.

Les prix aux équipes gagnantes de chaque catégorie, seront remis lors du Bal masqué qui aura lieu le 11 mars, le samedi qui marquera la fin du Carnaval 1961 de Terrebonne.

Voici la cédule des rencontres de ce tournoi:

4 hres p.m. — FILLES MIDGET: Pinottes vs Sportives: Girls vs Zouaves.

5 hres p.m. — GARÇONS MIDGET: Aigles vs Bambinos: Blue Caps vs Spoutniks.

6:30 hres p.m. — FILLES JUNIOR: Gagnantes vs Imbattables: Sportives vs Satellites.

8 hres p.m. — GARÇONS JUNIOR: Boxeurs vs Finissants: Dragons vs Tiger Cats.

SOUPER CANADIEN

Samedi le 4 mars un souper canadien sera servi aux membres de la catégorie sénior du Centre de Loisirs. Ce souper sera servi dans le gymnase du Centre de Loisirs, dans un style paysan. On demande de porter le costume paysan (Chemise à carreaux). Tous ceux qui veulent y assister sont priés de se procurer leur billet au comptoir de la salle de quilles, avant le vendredi 3 mars. Admission gratuite aux possesseurs de la carte de membre 1961.

Ce souper sera suivi d'une soirée du bon vieux temps, à laquelle les membres Sénior et Junior peuvent assister. Pour la circonstance, Pierre "Le Père Ovide" Daignault, des Belles Histoires des Pays d'en haut, sera l'animateur.

Entrée gratuite avec la carte de membre 1961.

TOURNOI DE TENNIS SUR TABLE ET DE TIR A L'ARC, LE 24 FEVRIER

M. Denis Desautels, organisateur du tournoi de tennis sur table, annonce que les finales auront lieu à 7:30 heures p.m. Ceux qui veulent s'inscrire peuvent encore le faire au comptoir de la salle de quilles.

A 9:30 heures p.m., dans le gymnase, aura lieu le tournoi de tir à l'arc. M. Jacques Lapointe, responsable de cette section, compte déjà sur de nombreuses inscriptions. Cependant ceux qui ne sont pas encore inscrits peuvent encore le faire en s'adressant au comptoir de la salle de quilles.

Les récipiendaires de trophées pour ces tournois recevront leurs prix lors de la soirée des champions vers la mi-mai.

TOURNOI DE BADMINTON ET DE TIR A L'ARC

M. Marcel Chaput responsable de la section de badminton, a organisé un tournoi auquel peuvent participer tous les membres ayant leur carte de membre 1961. Les inscriptions peuvent se faire au comptoir de la salle de quilles; elles devront être faites avant le 21 février car ce tournoi aura lieu le 22 février, à 7 heures p.m.

Dans le domaine du tir à la carabine, M. Léon Desormeaux annonce que le tournoi aura lieu le même soir et à la même heure, dans la salle affectée à cet usage. Les inscriptions peuvent se faire au même endroit que pour le tournoi de badminton.

Les trophées seront décernés aux vainqueurs lors de la soirée des champions qui aura lieu vers la mi-mai.

Gala de lutte

C'est mardi, le 28 février, qu'aura lieu, dans le gymnase du Centre de Loisirs, le gala de lutte présenté dans le cadre de la campagne d'abonnements.

Le combat final de cette soirée mettra aux prises le scientifique TED EVANS et "NATURE" BOY DUPUIS, accompagné de son fameux valet "MORGAN".

En attraction, les spectateurs pourront voir à l'oeuvre les fameux nains, en l'occurrence "PANCHE THE BULL" VS PRINCE NICOLL. L'arbitre de ce combat sera nul autre que le réputé comédien, Olivier "TI-ZOUNE" Guimond.

Cinq autres combats d'étoiles seront également à l'affiche. Ce sera donc un spectacle de choix à ne pas manquer.

Admission gratuite à tous ceux qui auront leur carte de membre 1961.

Accident à St-Janvier

Le pénible accident à la traversée à niveau de St-Janvier, a plongé dans le deuil la famille de Mme François Alarie de Ste-Anne. Cette dame et sa fille, Françoise ont été tuées par le rapide à cet endroit. Mme Alarie était la sœur de Mmes Antonio Daunais et Antonio Léveillé de notre ville.

Annexe St-Louis:

A l'honneur pour le mois de janvier:

1ère année "A": Claire Beau-liou, Diane Robert, Virginia Pa-curaru, Henriette Chapleau.

2ème année "B": Céline Syl-vestre, Diane Lefebvre, Nicole Aubry, Danielle Hénault.

3ème année "C": Mixte: Paul Joyal, Michel Thompson, Claudette Lapage, Lise Dumont.

4ème année "D": Martin Janel-le, François, Robert Potvin, Nor-mand Choinière.

5ème année "E": Michel Loi-gnon, Jacques Héroux, Alain Proulx, Robert Lavoie.

6ème année "A": Danielle Thouin, Sylvie Longchamps, Mi-chelle Rivet, Lorraine Champa-gne.

7ème année "B": Mixte: Héli-ne Lauzon, Liette Forest, Suzan-ne Huot, Jean Lafrance.

8ème année "C": Claude Gou-gger, Pierre Champagne, J.-Mau-ricie Bertrand, Alain Houle.

9ème année "D": Alain Trem-blay, Paul Cadieux, Réal Briere, Guy Gilbert.

10ème année "A": Gilles Lavi-gne, Errol Lemelin, Jean-Guy Daunais.

11ème année "B": René Janelle, Denis Huot, René Joyal.

12ème année "C": Michel Ca-dieux, Yves Bédard, Jacques La-chapelle.

13ème année: Marc Gilbert, Réal Robert, Daniel McDuff.

S.S.-Paulin.

Caisse scolaire à l'école secondaire St-Louis

Le R. F. Clément Charpentier, c.s.v., directeur de l'école St-Louis, nous communique les chiffres suivants pour la caisse scolaire. Déjà 180 comptes ont été ouverts à la Caisse Populaire et les dépôts se totalisent à \$716.78. La caisse a débuté le 17 janvier dernier et comprend les garçons de 4ème à 10ème années.

Conférences aux directeurs

Mère Ste-Rose-de-Marie, directrice de l'école Notre-Dame, Mère St-Paulin, directrice de l'annexe St-Louis, le R. F. Clément Charpentier, c.s.v., directeur de l'école St-Louis et M. C. A. Roberge, inspecteur du district, participent à des conférences sur le principalat et l'organisation des bibliothèques scolaires, qui ont lieu à St-Jérôme.

La première conférence avait lieu en fin janvier, la deuxième, le 11 février et la troisième doit avoir lieu le 29 avril.

A la conférence du 11 courant, notre concitoyen, M. Roberge a remercié le conférencier du jour.

Rappelons ici que les commissions scolaires peuvent obtenir du gouvernement provincial un octroi de \$1 par élève pour l'établissement de bibliothèques scolaires et il serait excellent que notre Commission se penche sur ce problème important.



A compter d'aujourd'hui

Chez LILIANE LINGERIE avec chaque achat de \$2.00, vous aurez la chance de gagner chaque mois le matériel d'une robe nouvelle! Gratuitement! DELICIEUX CHOCOLAT GUAY'S. Réservez votre chocolat pour Pâques. Un acompte et votre chocolat sera réservé. Voyez notre assortiment.

- 400 NAPPES
- 401 TAPIS DE TABLE
- 402 LAINE pour gros Gilet
- 403 BAS NYLON
- 404 LAINE "Bee Hive"
- 405 COUPONS
- 406 TISSUS
- 407 CADEAUX pour bébés et la mariée
- 408 LINGERIE de maison
- 409 SOUS-VETEMENTS D'ENFANTS
- 410 Un acompte minime retiendra les tissus de votre choix

Chez Liliane

Mme Liliane LAPOINTE

43 Ste-Marie, Terrebonne No 6-3911

Réunion de l'équipe sociale féminine

Mme Joseph Guay, présidente de l'Equipe Sociale Féminine, invitait le 2 février dernier quelques personnalités de notre ville à une réunion spéciale du mouvement afin de rendre compte de son mandat. Signalons, parmi les invités, M. le chanoine R. Joly, M. Léopold Gravel, président de la Garde d'Honneur et de la Commission scolaire, M. Augustin Papineau, président de la S.S.J.B., Yvan Dubois, gérant du Centre et Aldéric Raymond.

L'année 1960 a été fructueuse pour les protégés de l'Equipe; la distribution de 5,570 articles de tous genres prouve la nécessité de l'organisme parmi nous. Un appel est lancé aux dames et demoiselles qui voudraient exercer la charité à se rendre au local situé au Centre de Loisirs.

Après la réunion précitée, un succulent goûter préparé par ces dames fut fort apprécié de tous. M. le chanoine Joly a tenu à féliciter l'Equipe et à encourager ces dames dans leur travail. (Communiqué)

GAGNANTE DE FEVRIER "CHEZ LILIANE"

Mme Roméo Vaillancourt, 66 rue Ste-Marie, est la gagnante de février pour le matériel complet d'une robe nouvelle chez Liliane.

Succès de la partie de cartes

La partie de cartes au profit de l'oeuvre des vocations sacerdotales et religieuses de la paroisse a remporté un succès pour lequel le conseil de la Ligue du Sacré-Sœur tient à remercier la population. Le conseil remercie les hommes d'affaires qui ont répondu à l'appel en donnant des cadeaux et tous ceux et celles qui ont participé à la partie du

11 février. Merci également à la Commission scolaire pour l'usage gratuit de la salle. Les gagnants des tirages sont: A. Roberge, 740 Argyle, Verdun; Mlle Rita Lapierre, 8648 Henri-Julien, Montréal; R. P. Thibodeau, s.s.s., séminaire de Terrebonne; Gérard Forget, Philippe Chapleau et Mme Edouard Allard, de Terrebonne.

Le succès de cette année est égal à celui de l'an dernier alors que la LSC avait récolté plus de \$900 pour les vocations.



HEROUX & FILS INC.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS CADRAGES, PLINTHE, MOULURE "Panneaux de tous genres et toutes dimensions"

USINE NO. 6-3061 4 rue LANGLOIS RESIDENCE NO. 6-3592 TERREBONNE

Spécialité: Mariages NO. 6-8795

STUDIO BERNARD RIVET

PHOTOGRAPHIE Commerciale — Industrielle — Publicitaire Tous genres de photos au studio ou à domicile

1956 Côte Terrebonne



Canuel Automobile Enrg.

Agent autorisé OLDSMOBILE — CHEVROLET — Camions Chevrolet Lucien Canuel Terrebonne Tél. NO 6-3766

R. COTE

ENTREPRENEUR LICENCIÉ PLOMBERIE — CHAUFFAGE — BRULEURS Estimation gratuite sans aucune obligation

68, STE-MARIE TERREBONNE NO 6-3155

Téléphone Bell NO. 6-8022

EPHRAIM RAYMOND

BOULANGERIE - PATISSERIE Pains - Gâteaux - Bonbons - Chocolats Engrais Alimentaire - Matériaux de Construction Grain - Moulée Balancée - Ciment - Planche Murale Plywood Maison établie en 1918

233 ST-LOUIS, TERREBONNE

Campagne d'abonnements de 1961

Quelques-unes des activités régulières auxquelles donne droit la carte de membre 1961

THEATRE AMATEUR



SENIOR (mixte) - mardi, mercredi, 8:30

BALLET



TOUT-PETITS - MOSQUITO - samedi, 2:30
PEE-WEE - BANTAM (filles) - samedi, 1:00
MIDGET (filles) - samedi, 1:30

FOLKLORE



MIDGET - JUNIOR - samedi, 10:00

BALLON-VOLANT



HOMMES SENIOR - lundi, mercredi, 9:15
JUNIOR (garçons) - jeudi, 7:00
JUNIOR (filles) - mercredi, 7:00
MIDGET (garçons) - mercredi, 4:15
MIDGET (filles) - vendredi, 6:30

POIDS ET HALTERES



JUNIOR - SENIOR - lundi, mercredi, vendredi, 7:30

Catégories

Senior: travailleurs
Junior: 9e année et plus
Midget: 7e et 8e année
Bantam: 5e et 6e année
Pee-Wee: 3e et 4e année
Mosquito: 1ère et 2e année
Pre-scolaires: Tout-petits de 3 à 6 ans.

Abonnez-vous sans tarder en communiquant avec le Centre

Tarifs d'abonnement

Senior: \$6.00
Junior: 4.00
Midget: 2.00
Bantam: 2.00
Pee-Wee: 2.00
Mosquito: 2.00
Pre-scolaires: 5.00
Famille (père, mère, et étudiants de moins de 21 ans) 10.00

La carte de membre donne le privilège d'assister à des soirées de lutte, de boxe, de danse, de variétés, de music-hall; des visites industrielles et éducatives; des excursions de natation, etc. Les membres peuvent aussi assister gratuitement aux joutes de ballon-panier, hockey intérieur, ballon-balai et ballon-volant disputées dans le gymnase. Les membres étudiants peuvent jouer aux quilles à prix réduit dans l'après-midi durant la semaine.



Centre de Loisirs de Terrebonne

Le bien le plus important qu'un homme puisse posséder : DES ASSURANCES SUFFISANTES

CELUI QUI LES
TRANSIGERA POUR VOUS

YVON DESPATIE

105 ST-LOUIS,

COURTIER EN ASSURANCES

NO. 6-3871



Adjoint au gérant
du garage
Alexander

Notre concitoyen, M. André Grenon a été appelé au poste d'adjoint au gérant du garage Alexander Motors Regd. M. Alfred Alexander. A cause de ses activités croissantes, M. Alexander a voulu s'attacher M. Grenon qui saura prouver son esprit d'initiative et ses qualités de travailleur.

Nouvelle
compagnie

La Gazette Officielle annonçait récemment l'obtention de lettres patentes constituant en corporation MM. René et Guy Chartrand industriels et Mme Achille Chartrand qui permettent à cette nouvelle compagnie dénommée "René Chartrand Ltée", de faire le commerce de meubles, nouveautés, bois et autres matériaux et produits. Le siège social de la compagnie est à Terrebonne.

L'entraide à
la S. S. J. B.

La Société St-Jean-Baptiste de Terrebonne vous offre, par son service d'entraide de grands avantages que vous seriez intéressé à connaître et dont vous aimeriez bénéficier avant d'avoir atteint votre cinquantième année. Déjà une centaine de personnes de notre ville sont heureuses de connaître ces avantages et d'y participer. Pour toute demande d'information, veuillez vous adresser à M. Augustin Papineau, président de la S.S.J.B.

Participez à la Semaine de l'Éducation

SEMAINE DE L'ÉDUCATION 5 AU 11 MARS

M. MARCEL GAGNON

président de l'Association des Instituteurs et Institutrices de notre région, nous a remis pour publication le programme officiel des manifestations de la semaine de l'éducation qui aura lieu cette année du 5 au 11 mars.

Le thème de la semaine : l'éducation, garantie de l'avenir. Cette semaine se déroule dans le cadre des activités scolaires et tend à faire mieux comprendre le rôle important de l'éducation dans notre milieu.

Voici le programme officiel de la semaine à Terrebonne :

Dimanche 5 mars
Réunion des parents et des professeurs à la salle de l'école Notre-Dame, à 8 heures P.M. Il y aura forum et discussion. A la suite, fondation d'une Association Parents-Instituteurs et élection d'un conseil.

Lundi, 6 mars
Distribution des bulletins aux parents dans les écoles. Ecole St-Louis : 3.30 heures à 5.30 heures. Ecole Notre-Dame : 3.30 heures à 5.30 heures. Annexe St-Louis : 3.30 heures à 5.30 heures.

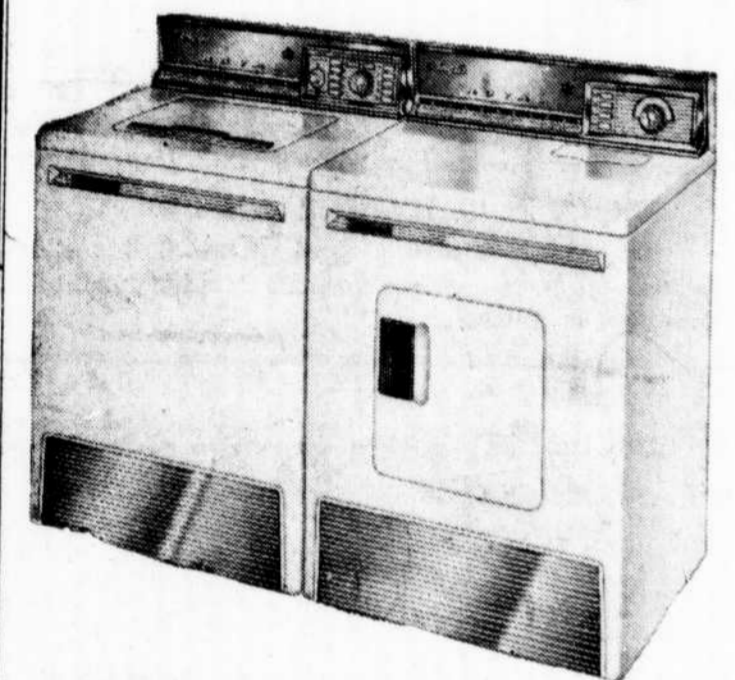
Mardi, 7 mars
Distribution des bulletins aux parents dans les écoles. Ecole Notre-Dame : 3.30 heures à 5.30 heures. Annexe St-Louis : 3.30 heures à 5.30 heures.

Jeudi, 9 mars
Souper-causerie à l'intention du personnel enseignant et de la Commission Scolaire. Conférencier invité : M. Michel Trotter, licencié en psychologie, professeur à l'Université de Montréal.



Un jour de lavage magique
au bout du doigt...

Inglis



INGLIS Royal à boutons-poussoir
Le plus "automatique" des lavages connus

Grâce à la laveuse et à la sècheuse Inglis Royal... vous poussez un bouton et vous avez un lavage complet... vous faites un seul réglage et vous avez un séchage convenant spécialement à chaque genre de tissu.

Voyez ces merveilleux appareils
dès demain, chez

Rosaire Charbonneau

Représentant "INGLIS"

68, St-Pierre, NO. 6-4441

Le Guide des
adresses distribué
ce mois-ci

Le Guide des Adresses de Terrebonne, édition 1961, sera distribué, mois-ci par l'éditeur, M. Aime Despatie. Ce sera la 76^{ème} année que cet annuaire si utile est distribué dans tous les foyers à plus de 1,350 exemplaires. La nouvelle carte de la ville a été insérée au centre du livret qui comprendra 80 pages.

Le Guide est distribué gratuitement aux familles de Terrebonne. Les personnes de l'extérieur doivent payer \$1. pour en avoir un exemplaire.

Cartes de membres
offertes bientôt

L'Association Libérale locale de la Ville de Terrebonne, dont M. Gérard St-Yves est le président, avise la population que des cartes de membres seront bientôt offertes aux militants libéraux moyennant \$2.00 l'unité.

Ces cartes seront vendues par MM. Gérard St-Yves, Marcel Beaudoin et Marcel Gendron. Avis aux intéressés.

UNE CURIOSITÉ
TRES MALSAINE

En arrivant sur les lieux d'un accident, si vous constatez que la police est intervenue et que les premiers secours sont apportés aux victimes, vous n'avez aucune raison d'immobiliser votre voiture à moins d'un signal de l'agent. Pourquoi être cause d'une nouvelle embouteillage et vous exposer à être victime d'un nouvel accident suite de l'arrivée en trombe d'une automobile ou d'un camion? La Comité Provincial de la Sécurité Routière (Prudentia) recommande aux conducteurs de ne pas entraver le travail de la police et des secouristes à l'oeuvre sur le théâtre d'une tragédie. Et, s'il fallait intervenir pour une raison ou une autre placez votre voiture complètement en dehors de la voie publique.

Majorité de 168 voix contre la prohibition dans la paroisse

Seulement 350 voteurs sur un total possible de plus de 1100 se sont présentés au poll de l'hôtel de ville à Terrebonne pour voter pour ou contre le règlement de prohibition en vigueur dans la paroisse. Ce 1/3 des contribuables a approuvé par une majorité de 168 voix le rejet de la prohibition. Le vote a été le suivant: 251 contre la prohibition et 83 pour; 16 bulletins ont été annulés.

Cette consultation populaire faisait suite à un règlement du conseil de la paroisse qui invita les contribuables les 9, 10 et 11 février, à se prononcer sur cette question.

Le secrétaire-trésorier, Me Jacques Joubert, N.P., fera maintenant parvenir au percepteur du revenu du district ainsi qu'à la Commission des Liqueurs les certificats attestant le résultat du vote. En vertu de ce résultat, la vente des liqueurs alcooliques sera permise dans le territoire de la paroisse.

M. Ant. Prévost,
maire-suppléant
dans la paroisse

M. Antoine Prévost, doyen des conseillers dans la Paroisse de Terrebonne, a été appelé par ses collègues, à la séance du 6 février, à siéger comme maire-suppléant, sur une proposition des conseillers Armand Lauzon et C.-E. Sicard. Nos félicitations.

Perception à la Commission Scolaire

Taxes scolaires courantes (du 3 janvier au 6 février 1961)	\$36,583.37
Moins escomptes accordés	615.51
Intérêts	35,967.86
Arrérages perçus	20.50
Taxe de vente	35,988.36
Retributions mensuelles	225.41
Loi facilitant les progrès scolaires	2,069.31
Sauvé Construction Ltée	621.00
	635.63
	1,741.18
TOTAL	\$41,280.89

LE SAVIEZ-VOUS ? ... boisson non alcoolique, nous dit la Par la Ligue Canadienne de Santé L'automobiliste consciencieux de rôle important en évitant un accident avec un automobiliste moins conscientieux.

Agent Canada Paint NO. 6-3333

FERRONNERIE

M. JACQUES Limitée

QUINCAILLERIE — FERRONNERIE

Matériaux de construction

Location de sableuse et polisseuse à planchers

Angle St-Pierre et Ste-Marie, TERREBONNE

ETAT FINANCIER DE LA FABRIQUE ST-LOUIS — 1960 —

Recettes ordinaires	Dépenses ordinaires
Collectes pour Fabrique	Culte
Collectes pour oeuvres	Salaires et pension des prêtres
Bancs	Salaires des employés
Dimes ou Support	Honoraires pour employés
Grand'Messes (\$5.00)	Chauffage - éclairage - téléphone
Mariages	Entretien et réparations
Funérailles	Assurances et taxes
Cimetière (Entretien et lots)	Taxe diocésaine
Luminaire et cloches	Collectes pour Oeuvres
Divers	Divers
\$54,033.02	\$33,616.03
Excédent surplus \$20,416.99	
Recettes extraordinaires	Dépenses extraordinaires
Intérêts de banque	Réparations (Presbytère)
Balance d'emprunt pour Loisirs	Remboursements
Versements du Centre des Loisirs	Remise de dépôts
Emprunt pour réparations	Intérêts
Dépôt pour service	
\$17,621.19	\$64,804.23
Déficit \$47,183.04	

Les dépenses pour réparations au presbytère s'élevaient à \$43,079.65 furent payées par

1) En Caisse au 1er janvier 1960	\$30,896.92
Emprunt à la Banque Provinciale	13,000.00
	\$43,896.92
Dettes: Eglise	\$185,000.00
De la Fabrique: Centre	146,000.00
Presbytère	13,000.00
	\$344,000.00
Assurances: Eglise et Presbytère	\$622,000.00
Centre des Loisirs	135,000.00

RECENSEMENT

Familles Communiantes	Non-Communiantes	
Campagne	212	735
Ville	1,329	4,646
	1,541	5,381
		161
		1,092
		1,253

Population : 6,634 âmes.

Les aubaines du mois au
GARAGE ERNEST LEROUX

Vendeur autorisé DODGE - CHRYSLER

USAGES

- DeSOTO Fireflite 1955
4 portes, 8 cylindres. Transmission automatique.
- MONARCH 1954
4 portes, sedan. Transmission standard. Radio.
- FORD Custom 1957
4 portes, 6 cylindres. Transmission automatique.
- DODGE Regent 1957
4 portes, 6 cylindres. Transmission standard.
- PLYMOUTH Savoy 1958
4 portes, 8 cylindres. Torqueflite. Transmission. Radio. Bouton-poussoir.
- PLYMOUTH 1957
8 cylindres, 4 portes. Transmission Poerflite.
- PLYMOUTH Savoy 1957
4 portes, 8 cylindres. Transmission standard. Radio.
- PLYMOUTH Plaza 1957
4 portes, 6 cylindre. Transmission standard.
- DODGE Regent 1957
4 portes, 6 cyl. Transmission standard. Radio. Bouton-poussoir.
- PLYMOUTH 1958
4 portes, 6 cylindre. Transmission standard.

NEUFS

- DODGE Seneca 1960
8 cylindres, 4 portes. Suburban. Torqueflite Transmission.
- DODGE Polara 1960
8 cylindres, 4 portes. Sedan. Torqueflite transmission Power steering. Power brakes. Radio. Pneus blancs.
- DODGE (camion) Modèle 1961
D100 — 6 cylindres. Pick-Up. Sweptline. Transmission standard.

Les meilleures valeurs sur le marché



GARAGE ERNEST LEROUX

Représentant autorisé
DODGE — DE SOTO — CAMIONS DODGE
Tous genres de réparations d'autos et de camions
Accessoires authentiques — Pneus "Firestone"

53 MASSON TERREBONNE NO 6-3861

A votre service NO. 6-8243

YVON BRIERE

EPICERIE - RESTAURANT

Représentant les peintures "SICO"

73, ST-ANTOINE, TERREBONNE

BIERE PORTER NO. 6-8047
Livraison gratuite

ANDRE MESSIER

Epicerie - Boucherie - Restaurant

215, GAGNON, TERREBONNE

Les meilleures viandes
au meilleur prix



**SALAISSON
TERREBONNE**

L. LAURENDEAU, Prop.

VIANDES AU PRIX DU GROS

72 B ST-PIERRE

Fournisseur attitré du Terrebonne Bar-B-Q

NO 6-3262 Terrebonne

VOLKSWAGEN est le choix de TOUS!



La Volkswagen à cause de son économie, de son endurance, de sa maniabilité, de sa dépréciation minime, est la plus populaire des petites autos. 4,000,000 d'acheteurs satisfaits (à date) dans tous les pays ne peuvent se tromper. La VOLKSWAGEN est le choix de tous.

\$1615

AU COMPLET
avec chaufferette
Taxe de vente provinciale
en plus.

Essayez-la sans obligation de votre part, chez...

Alexander
MOTORS REG'D

VENTE et SERVICE de VOLKSWAGEN

Terrebonne - Pincourt Road

NO. 6-8548